

Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2017-2018

Le Québec et ses régions



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Réalisation

Rédaction et production

Daniel Marleau

Analyste intelligence d'affaires

Conception graphique

Mario Paquette

Révision linguistique

Alexandre Roberge

Direction, Marketing et événements

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 4V4

Tél. : 514 935-2501 ou 1 800 363-6048

Télec. : 514 935-3770

inf@oiiq.org

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISSN 1920-664X (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2018

Tous droits réservés

Nota – Conformément à la politique rédactionnelle de l'OIIQ, le féminin est utilisé aux seules fins d'alléger le texte.

CODE - 7445 (17-18)

Table des matières

Introduction.....	6	Formation	23
Méthodologie.....	7	Formation initiale	23
Collecte et traitement des données	7	Niveau d'études en sciences infirmières	24
Faits saillants en 2017-2018.....	9	Formation continue.....	25
Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ	9	Situation d'emploi	26
Portrait de l'effectif infirmier exerçant la profession au Québec	9	Secteur d'emploi et catégorie d'employeur	27
Particularités régionales.....	10	Évolution selon le secteur d'emploi	27
Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau		Réseau de la santé et des services sociaux	29
Évolution de l'inscription au Tableau.....	11	Agence de placement de personnel infirmier ou de soins	30
Nombre de membres inscrits au Tableau	11	Secteur de la formation infirmière	31
Entrées et sorties du Tableau	12	Domaine d'activité et fonction principale.....	32
Sorties du Tableau	13	Domaine de pratique	34
Retours au Tableau.....	14	Références.....	36
Infirmières praticiennes spécialisées et autres expertises.....	15	Annexes	
Droit de prescrire	16	Annexe 1 Découpage régional.....	37
Portrait sommaire de l'exercice de la profession.....	17	Annexe 2 Déclaration annuelle	38
Effectif infirmier exerçant la profession au Québec		Annexe 3 Secteur d'emploi et catégorie d'employeur	45
Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec.....	18		
Évolution de l'effectif infirmier	18		
Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants	19		
Données démographiques.....	20		
Âge moyen	20		
Tranche d'âge	21		
Proportion des hommes dans la profession.....	22		

Table des matières (suite)

Portraits régionaux

Annexe 4	IPS et titulaires d'un numéro de prescripteur, par région de résidence.....	48
Annexe 5	Portrait sommaire de l'exercice de la profession, par région de résidence.....	49
Annexe 6	Évolution de l'effectif infirmier, par région de l'employeur.....	50
Annexe 7	Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants, par région de l'employeur.....	51
Annexe 8	Âge moyen au 31 mars, par région de l'employeur	52
Annexe 9	Tranche d'âge, par région de l'employeur.....	53
Annexe 10	Proportion des hommes dans la profession, par région de l'employeur	54
Annexe 11	Formation initiale, par région de l'employeur	55
Annexe 12	Niveau d'études en sciences infirmières, par région de l'employeur	56
Annexe 13	Taux de conformité à la Norme de formation continue, par région de l'employeur.....	57
Annexe 14	Situation d'emploi, par région de l'employeur	58
Annexe 15	Secteur d'emploi, par région de l'employeur.....	59
Annexe 16	Réseau de la santé et des services sociaux, par région de l'employeur.....	60
Annexe 17	Agence de placement ou de soins, par région de résidence.....	61

Annexe 18	Secteur de la formation infirmière, par région de l'établissement d'enseignement	62
Annexe 19	Domaine d'activité, par région de l'employeur	63
Annexe 20	Domaine de pratique, par région de l'employeur	64

Liste des tableaux

Tableau 1	Nombre de membres inscrits au Tableau de l'OIIQ, de 2013-2014 à 2017-2018	11
Tableau 2	Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés inscrits au Tableau, selon la spécialité, de 2013-2014 à 2017-2018	15
Tableau 3	Nombre de titulaires d'un numéro de prescripteur inscrits au Tableau, de 2015-2016 à 2017-2018	16
Tableau 4	Exercice de la profession, membres inscrits au Tableau, 2017-2018.....	17
Tableau 5	Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec, de 2013-2014 à 2017-2018.....	18
Tableau 6	Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec pour 1 000 habitants, 2016-2017 et 2017-2018.....	19
Tableau 7	Secteur d'emploi et catégorie d'employeur, 2013-2014 et 2017-2018.....	27
Tableau 8	Domaine d'activité et fonction principale, 2013-2014 et 2017-2018.....	32
Tableau 9	Domaine de pratique, 2013-2014 et 2017-2018.....	34

Table des matières (suite)

Liste des graphiques

Graphique 1	Nombre d'entrées et de sorties du Tableau, de 2013-2014 à 2017-2018.....	12	Graphique 9	Niveau d'études en sciences infirmières de l'effectif infirmier, de 2013-2014 à 2017-2018.....	24
Graphique 2	Proportion des membres ne renouvelant pas leur inscription au Tableau, par tranche d'âge, de 2013-2014 à 2017-2018.....	13	Graphique 10	Taux de conformité à la Norme de formation continue, membres exerçant la profession au Québec visés par la norme, de 2015 à 2017.....	25
Graphique 3	Nombre de membres faisant un retour au Tableau, par tranche d'âge, de 2013-2014 à 2017-2018.....	14	Graphique 11	Situation d'emploi, de 2013-2014 à 2017-2018.....	26
Graphique 4	Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec pour 1 000 habitants, de 2008-2009 à 2017-2018.....	19	Graphique 12	Nombre et proportion d'infirmières et infirmiers exerçant la profession dans le RSSS, de 2013-2014 à 2017-2018.....	29
Graphique 5	Âge moyen de l'effectif infirmier, au 31 mars, de 2004 à 2018.....	20	Graphique 13	Nombre d'infirmières et infirmiers travaillant pour le compte d'agences de placement de personnel infirmier ou de soins, de 2003-2004 à 2017-2018.....	30
Graphique 6	Tranche d'âge de l'effectif infirmier, de 2013-2014 à 2017-2018.....	21	Graphique 14	Nombre d'infirmières et infirmiers ayant un emploi lié à la formation infirmière, de 2013-2014 à 2017-2018.....	31
Graphique 7	Proportion des hommes parmi l'effectif infirmier, de 2003-2004 à 2017-2018.....	22			
Graphique 8	Formation initiale de l'effectif infirmier, 2013-2014 et 2017-2018.....	23			

Introduction

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) est un ordre professionnel régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* (RLRQ, chapitre I-8) et par le *Code des professions* (RLRQ, chapitre C-26). Sa mission principale est d'assurer la protection du public par la surveillance de l'exercice de la profession infirmière. L'OIIQ a également pour mandats de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences de ses membres.

Au Québec, toute personne qui utilise le titre d'infirmière ou d'infirmier ou qui exerce des activités réservées à cette profession doit être membre en règle de l'OIIQ, c'est-à-dire s'inscrire annuellement (pour la période du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante) au « Tableau des membres » ou « Tableau ». Lorsqu'ils s'inscrivent au Tableau, les membres doivent remplir une déclaration annuelle dans laquelle ils répondent à une série de questions qui permettent principalement à l'OIIQ d'assurer son mandat de protection du public, mais aussi de suivre l'évolution de la main-d'œuvre infirmière au Québec.

Le *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2017-2018 – Le Québec et ses régions* porte sur les infirmières et infirmiers inscrits au Tableau des membres de l'OIIQ dans la classe de membre actif¹ au cours de la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Afin d'en suivre l'évolution, le portrait de l'effectif est comparé avec celui des quatre années précédentes (2013-2014 à 2016-2017); au besoin, des années antérieures peuvent également être ajoutées.

Ce document porte plus particulièrement sur les membres de l'OIIQ qui avaient un emploi principal au Québec à la fermeture du Tableau, soit au 31 mars 2018. Il décrit leurs caractéristiques démographiques, leur formation, le secteur et la catégorie de leur employeur, leur situation d'emploi, la fonction exercée et le domaine de pratique. Pour chaque variable présentée, on trouve en annexe un tableau qui décrit la situation de l'effectif infirmier dans les dix-sept régions administratives du Québec, selon la région de l'employeur principal² des infirmières et des infirmiers.

En plus des annexes régionales, ce rapport statistique est accompagné de fascicules qui présentent un portrait complet et détaillé de chacune des dix-sept régions administratives du Québec, regroupées selon les douze sections ou ordres régionaux de l'OIIQ (voir [Découpage régional](#), annexe 1). Ces douze portraits régionaux sont disponibles en ligne sur le site Web de l'OIIQ sur [la même page](#) que le présent document, de même que [sur la page des ordres infirmiers régionaux](#) respectifs.

Les informations ainsi recueillies sont très utiles pour caractériser l'évolution de l'effectif infirmier du Québec et dégager les mouvements de personnel et les tendances à moyen terme. Ces données permettent à l'OIIQ de faire valoir certains enjeux en matière d'attraction et de rétention, mais aussi de formation du personnel infirmier.

1 Une classe de membre inactif a été créée en 2017-2018 pour les infirmières et infirmiers retraités de la profession. Les personnes qui s'inscrivent comme membre inactif ne peuvent exercer aucune activité professionnelle réservée ni occuper aucune fonction exigeant d'être infirmière ou infirmier. Toutefois, elles peuvent utiliser le titre d'infirmière à la retraite ou d'infirmier à la retraite.

2 Trois tableaux sont présentés selon la région de résidence des membres : portrait sommaire de l'exercice de la profession, nombre de titulaires d'un certificat de spécialiste IPS ou d'un numéro de prescripteur et nombre d'infirmières et infirmiers travaillant par l'intermédiaire d'une agence de placement.

Méthodologie

Collecte et traitement des données

Dossier permanent des titulaires de permis

Quelques-unes des données présentées dans cette publication sont générées à partir d'informations consignées par l'OIIQ dans le dossier permanent des titulaires de permis au moment de sa délivrance ou de la délivrance d'un certificat de spécialiste ou autre attestation.

- date de naissance
- certificat de spécialiste (IPS ou ICS), permis de psychothérapeute, attestation pour évaluer les troubles mentaux et numéro de prescripteur
- formation initiale
- sexe

Déclaration annuelle

Les autres données ont été fournies par les membres inscrits en 2017-2018 au moment où ils ont rempli leur déclaration annuelle pour s'inscrire au Tableau 2018-2019. Les données ainsi recueillies servent à brosser le portrait le plus actuel possible à la fermeture du Tableau au 31 mars 2018. Quant aux membres qui ne s'étaient pas réinscrits au Tableau 2018-2019 au moment de produire cette publication³, les données les concernant sont celles qu'ils ont fournies au moment où ils se sont inscrits au Tableau 2017-2018. À noter qu'à compter de l'inscription au Tableau 2018-2019 (année en cours), tous les membres devaient remplir leur déclaration annuelle en ligne.

Données déclarées par les membres

Certaines des données découlent directement des réponses transmises par les membres au moyen de codes sur la déclaration annuelle (voir [annexe 2](#)). Une seule réponse est possible.

Les variables suivantes sont rapportées telles que déclarées par les membres :

- situation d'emploi – il est possible, dans certains cas, que des membres répondent à cette question en fonction du nombre réel d'heures travaillées, plutôt qu'en fonction de la situation d'emploi qui leur est attribuée;
- norme professionnelle de formation continue – pour cette variable, le membre ne répond pas par un code mais en indiquant exactement le :
 - nombre d'heures de formation accréditée
 - nombre d'heures de formation non accréditée.

Pour d'autres variables, certaines valeurs sont regroupées des manières suivantes, par exemple lorsque les nombres sont trop petits :

- domaine de pratique :
 - autres soins en santé physique : soins aux diabétiques, soins des pieds, soins en neurologie, soins en stomathérapie, soins en toxicomanie, soins relatifs aux dons et aux greffes d'organes et de tissus, soins respiratoires;
 - soins intensifs : soins aux grands brûlés, soins intensifs aux adultes, soins intensifs en néonatalogie, soins intensifs pédiatriques;
 - soins en santé mentale : les soins en santé mentale de première ligne ont été regroupés sous le grand domaine des soins de première ligne, les soins en santé mentale spécialisés et ultraspecialisés ont été regroupés sous les soins en santé physique ou à des clientèles particulières et la toxicomanie sous autres soins en santé physique.
- fonction principale :
 - autre fonction clinique : infirmière clinicienne spécialisée (détenant un certificat de spécialiste), infirmière psychothérapeute (détenant un permis de psychothérapeute) et autre fonction clinique (qui ne s'apparente à aucune des fonctions énumérées dans cette catégorie).

³ Au 1^{er} juillet 2018, 4 095 personnes, soit 5,5 % des membres actifs inscrits en 2017-2018, n'avaient pas renouvelé leur inscription comme membre actif au Tableau 2018-2019.

Méthodologie

Collecte et traitement des données (suite)

Données générées par l'OIIQ

Les autres données présentées dans cette publication sont générées ou créées par l'OIIQ à partir d'informations nominatives ou codées déclarées par les membres :

- catégorie d'employeur – générée à partir du nom de l'employeur déclaré par les membres et en fonction de l'information contenue dans la banque des employeurs et tenue à jour par l'OIIQ; tous les noms d'employeurs fournis par les membres sont saisis dans cette banque et une catégorie leur est attribuée (voir la liste et le contenu de ces catégories à l'[annexe 3](#));
- entrées et sorties du Tableau :
 - entrées : membres inscrits au Tableau au cours d'une année, mais qui n'étaient pas inscrits l'année précédente; il peut s'agir de premières inscriptions (permis délivrés au cours de l'année ou de l'année précédente) ou de retours au Tableau (si les membres ont déjà été inscrits lors d'une année antérieure);
 - sorties : membres inscrits au Tableau au cours d'une année et qui ne s'y réinscrivent pas pour la totalité de l'année suivante; les membres qui ne renouvellent pas leur inscription à la fermeture du Tableau, mais qui se réinscrivent avant le 31 mars de l'année suivante ne sont pas considérés comme sortis du Tableau; les membres qui renouvellent leur inscription dans la classe de membre inactif sont considérés comme sortis du Tableau;
- niveau d'études en sciences infirmières – généré en combinant la formation initiale (dossier permanent) et, le cas échéant, les programmes universitaires terminés depuis l'entrée dans la profession et déclarés par les membres à partir d'une liste de codes (voir les codes de programmes de formation universitaire, [annexe 2](#));
- région de l'employeur – générée à partir de l'adresse du lieu d'exercice principal déclaré par les membres, incluant les travailleurs autonomes (voir [Découpage régional, annexe 1](#)); pour les membres qui travaillent pour le compte d'une agence de placement de personnel infirmier ou de soins, l'adresse réelle où ils exercent n'est pas connue de l'OIIQ; en effet, la région où est situé le bureau administratif ou le siège social de l'agence, leur employeur, n'est pas nécessairement la même que celle où ces membres exercent; en outre, plusieurs agences font affaire avec des clients situés dans d'autres régions que celle où est situé leur bureau; par conséquent, la région de résidence de ces membres est plus fiable et est celle qui est utilisée, plutôt que la région de leur employeur;
- région de résidence – générée à partir de l'adresse de résidence déclarée par les membres; les membres qui résident à l'extérieur du Québec mais qui travaillent au Québec sont compilés dans la région de leur employeur; cette variable correspond aux membres des ordres régionaux.
- secteur d'emploi – les catégories d'employeur sont regroupées sous cinq secteurs : réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), privé, éducation, communautaire/OSBL et public (autre que RSSS) (voir [annexe 3](#));
- exercice de la profession – généré à partir du nombre d'employeurs et de l'adresse des employeurs déclarés par les membres.

Pour toute question concernant la méthodologie ou la signification des données contenues dans cette publication, veuillez contacter Daniel Marleau par courriel à daniel.marleau@oiiq.org, ou par téléphone au 514 935-2501 ou 1 800 363-6048, poste 228.

Faits saillants en 2017-2018

Infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ

Évolution de l'inscription au Tableau

- 75 042 infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ.
 - Comprend 788 membres inactifs.
 - 484 infirmières praticiennes spécialisées, et 6 047 membres titulaires d'un numéro de prescripteur.
- 4 249 entrées au Tableau (dont 3 290 premières inscriptions) et 4 464 non renouvellements de l'inscription.

Exercice de la profession

- 70 489 infirmières et infirmiers occupent un emploi en soins infirmiers au Québec, soit 95 % des membres actifs inscrits au Tableau.
 - 8,40 infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants.

Portrait de l'effectif infirmier exerçant la profession au Québec

Âge moyen et tranche d'âge

- 41,5 ans est l'âge moyen de l'effectif.
- 15,9 % de l'effectif sont âgés de 55 ans ou plus (11 231).
- 32,6 % de l'effectif sont âgés de moins de 35 ans (23 000).

Formation universitaire

- 43,9 % de l'effectif sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières, soit près de 31 000 infirmières et infirmiers (ce qui comprend les titulaires d'un diplôme des cycles supérieurs).

Formation continue

- 85,2 % des infirmières et infirmiers exerçant au Québec se sont conformés à la Norme professionnelle de formation continue (20 heures de formation, dont 7 heures de formation accréditée).

Situation d'emploi

- 58,5 % de l'effectif travaillent à temps complet, 33,4 %, à temps partiel et 8 %, sur une base occasionnelle.
 - Stabilité du taux d'emploi à temps complet après deux années de diminution.

Secteur d'emploi

- 59 590 infirmières et infirmiers (84,5 %) ont un emploi principal dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux.
 - Augmentation de 463 (0,8 %) par rapport à 2016-2017.
- 6 028 infirmières et infirmiers (8,6 %) exercent dans le secteur privé.
 - 2 596 travaillent pour une agence de placement (employeur principal ou secondaire).
- 2 565 infirmières et infirmiers ont un emploi principal ou secondaire lié à la formation infirmière (1 870 au cégep et 695 à l'université).
 - Augmentation de 19 % de l'effectif du secteur de la formation universitaire et 1 % pour la formation collégiale (depuis 2013-2014).

Fonction et domaine de pratique

- 89 % de l'effectif exercent des fonctions cliniques, 6 %, des fonctions de gestion et 5 %, des fonctions d'enseignement ou de recherche.
 - Diminution de 13 % de l'effectif exerçant des fonctions de gestion (depuis 2013-2014).
- 19 % de l'effectif exercent en soins de première ligne.
 - Augmentation de 6 % de l'effectif en soins de première ligne, comparativement à 5 % pour l'effectif en soins critiques (depuis 2013-2014).

Faits saillants en 2017-2018 (suite)

Particularités régionales

Évolution des effectifs régionaux

- Dix des dix-sept régions ont enregistré une croissance de leur effectif en 2017-2018.
 - Augmentation supérieure à 1 % dans : Lanaudière (2,7 %), Laurentides (1,4 %), Montérégie (2,0 %), Montréal (1,1 %) et Outaouais (1,9 %).
- Sept régions ont enregistré une diminution de leur effectif.
 - Diminution supérieure à 1 % dans : Bas-Saint-Laurent (4,4 %), Centre-du-Québec (1,3 %) et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2,7 %).

Droit de prescrire

- Proportion des membres titulaires d'un numéro de prescripteur atteignant entre 11 et 12 % dans trois régions : Abitibi-Témiscamingue (11,2 %), Chaudière-Appalaches (11,9 %) et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11,6 %).

Tranche d'âge

- Augmentation de l'effectif âgé de moins de 35 ans dans toutes les régions du Québec depuis 2013-2014, sauf Bas-Saint-Laurent (-2,5 %).
 - Augmentation supérieure à 15 % dans : Estrie (18,4 %), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (30,4 %), Laval (18,5 %) et Nord-du-Québec (16,0 %).
- Diminution de l'effectif âgé de 55 ans ou plus dans quatorze des dix-sept régions.
 - Diminution supérieure à 4 % dans : Chaudière-Appalaches (5,4 %), Estrie (5,0 %) et Saguenay–Lac-Saint-Jean (4,5 %).
 - Augmentation dans : Côte-Nord (1,6 %), Laval (0,3 %) et Nord-du-Québec (0,9 %).

Formation universitaire

- Plus de 45 % de l'effectif sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières dans six régions : Bas-Saint-Laurent (46,3 %), Capitale-Nationale (46,6 %), Laval (45,7 %), Montréal (47,6 %), Outaouais (46,6 %) et Saguenay–Lac-Saint-Jean (46,4 %).
- Moins de 40 % de l'effectif sont titulaires d'un baccalauréat dans six régions : Centre-du-Québec (37,6 %), Côte-Nord (32,2 %), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (35,1 %), Lanaudière (37,8 %), Laurentides (37,4 %) et Montérégie (38,7 %).
- Augmentation de la proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat dans toutes les régions du Québec depuis 2013-2014.
 - Plus fortes augmentations dans : Capitale-Nationale (8,3 points), Centre-du-Québec (8,8 points), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (9,3 points) et Mauricie (9,2 points).

Situation d'emploi

- Plus de 60 % de l'effectif travaillent à temps complet dans sept régions sur dix-sept : Capitale-Nationale (62,6 %), Centre-du-Québec (68,0 %), Côte-Nord (62,7 %), Estrie (61,2 %), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (61,7 %), Nord-du-Québec (77,8 %) et Outaouais (64,4 %).
- Moins de 55 % de l'effectif travaillent à temps complet dans six régions : Bas-Saint-Laurent (54,4 %), Lanaudière (51,5 %), Laval (53,2 %), Mauricie (52,2 %), Montérégie (53,9 %) et Saguenay–Lac-Saint-Jean (54,4 %).
- Diminution du taux d'emploi à temps complet supérieure à 1 point de pourcentage dans deux régions au cours de la dernière année : Mauricie (1,5 point) et Outaouais (1,4 point).

Évolution de l'inscription au Tableau

Nombre de membres inscrits au Tableau

En 2017-2018, 75 042 membres étaient inscrits au Tableau de l'OIIQ, ce qui comprend 74 254 membres actifs et 788 membres inactifs. Parmi les membres actifs, on compte 484 infirmières praticiennes spécialisées (IPS)⁴.

La classe de membre inactif a vu le jour en 2017-2018 afin de reconnaître l'apport à l'amélioration de la santé des Québécois des infirmières et infirmiers aujourd'hui retraités de la profession et n'exerçant plus aucune activité professionnelle réservée. Ainsi, comparativement aux 74 469 membres inscrits en 2016-2017, il y avait 215 membres actifs de moins en 2017-2018, puisque la classe de membre inactif n'existait pas en 2016-2017 et que, par conséquent, tous les membres étaient considérés comme étant actifs. (voir tableau 1). Cette diminution peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de membres retirés de la profession, mais qui maintenaient leur inscription au Tableau de l'OIIQ, se sont prévalus de cette nouvelle classe de membres en 2017-2018. Rappelons que le nombre de membres de l'OIIQ a augmenté chaque année depuis les mises à la retraite dans le réseau de la santé à la fin des années 1990.

Comme les membres inactifs n'ont pas de droit d'exercice⁵ et que le présent rapport traite spécifiquement de l'effectif infirmier, les membres inactifs et les membres ayant renouvelé leur inscription au Tableau dans cette classe sont considérés comme des sorties de la profession.

Tableau 1

**Nombre de membres inscrits au Tableau de l'OIIQ,
de 2013-2014 à 2017-2018**

Année du Tableau	Nombre de membres	Variation	
		Nombre	Pourcentage
• 2013-2014	73 145	780 ⁶	1,1 %
• 2014-2015	73 622	477	0,7 %
• 2015-2016	74 206	584	0,8 %
• 2016-2017	74 469	263	0,4 %
• 2017-2018	74 254 ⁷	-215	-0,3 %
	788	Membres inactifs	
	75 042	Total des membres en 2017-2018	

4 Le [tableau 2 à la page 15](#) illustre l'évolution du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées, par spécialité, inscrites au Tableau depuis 2013-2014.

5 Au moment de leur déclaration annuelle, les personnes qui veulent se prévaloir du statut de membre inactif s'engagent à n'exercer aucune activité professionnelle réservée et à n'occuper aucune fonction exigeant d'être une infirmière ou un infirmier. Toutefois, elles peuvent utiliser le titre d'infirmière à la retraite ou d'infirmier à la retraite.

6 La croissance pour 2013-2014 est calculée à partir du nombre de membres inscrits au Tableau en 2012-2013, soit 72 365.

7 Ce nombre comprend seulement les membres actifs; ils sont les seuls qui ont le droit d'exercer les activités réservées aux membres de la profession.

Évolution de l'inscription au Tableau

Entrées et sorties du Tableau

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'inscription au Tableau, le graphique 1 illustre la relation entre le nombre de membres qui entrent au Tableau (premières inscriptions et retours au Tableau) et le nombre de ceux qui cessent de s'inscrire ou sortent du Tableau (retraites ou autres raisons). En 2017-2018, le nombre total d'entrées au Tableau atteignait 4 249, soit 215 de moins que les 4 464 sorties, ce qui explique la diminution du nombre de membres actifs.

Le nombre d'entrées au Tableau a diminué au cours des deux dernières années, après le sommet historique de 4 703 atteint en 2015-2016. En 2017-2018, 3 290 membres s'inscrivaient au Tableau pour la première fois, ce qui comprend 82 membres ayant obtenu leur permis d'exercice l'année précédente⁸ (données non illustrées); cela représente une diminution d'environ 140 premières inscriptions. Néanmoins, le nombre de nouveaux venus dans la profession demeure largement supérieur à 3 000, un seuil qui se maintient depuis maintenant sept ans. Par ailleurs, 959 membres ont fait un retour au Tableau, soit 55 de moins qu'en 2016-2017.

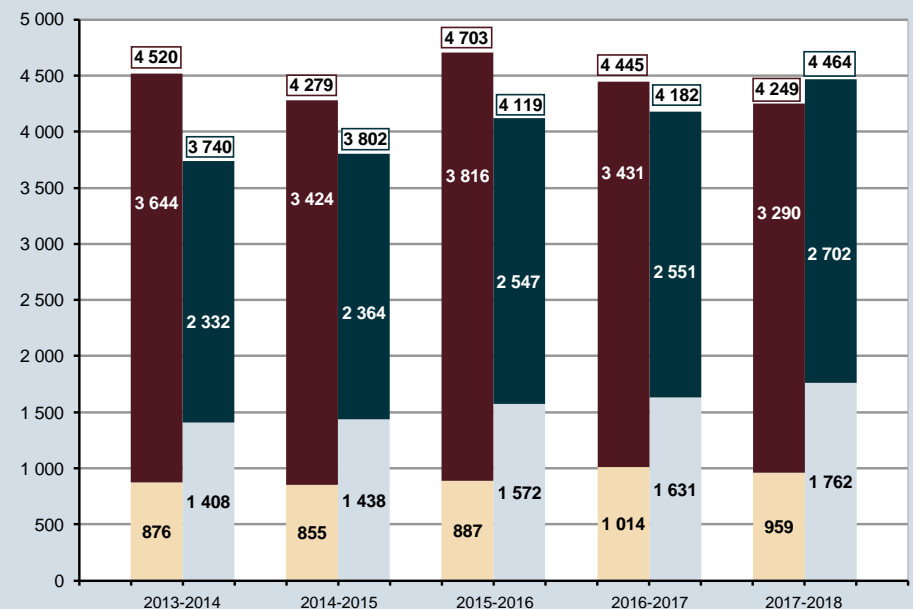
Quant au nombre de sorties du Tableau, il a augmenté de 282 au cours de la dernière année, atteignant 4 464. Du côté des retraites⁹, l'augmentation d'environ 150 sorties pourrait s'expliquer en partie par la création de la classe de membres inactifs. Notons que le nombre de départs pour la retraite était demeuré stable en 2016-2017. En ce qui a trait aux sorties du Tableau pour d'autres raisons que la retraite, notamment les congés parentaux, leur nombre a augmenté de plus de 350 en quatre ans et atteint 1 762. Les taux de départ par tranche d'âge sont analysés plus en détails à la page suivante.

8 L'entrée de la relève infirmière sur le marché du travail se fait plus lentement depuis les deux ou trois dernières années. Ce phénomène est expliqué plus en détail dans le *Portrait de la relève infirmière 2017-2018* (OIIQ, 2018).

9 Les membres âgés de 55 ans ou plus qui ne renouvellent pas leur inscription au Tableau ou qui s'inscrivent comme membre inactif sont considérés comme ayant pris leur retraite de la profession. Cette donnée ne correspond pas aux retraites du réseau de la santé.

Graphique 1

Nombre d'entrées et de sorties du Tableau, de 2013-2014 à 2017-2018



Entrées :

- Total des entrées
- Premières inscriptions
- Retours au Tableau

Sorties :

- Total des sorties
- Retraités
- Autres raisons

Évolution de l'inscription au Tableau

Sorties du Tableau

Le graphique 2 montre que les 2 702 membres âgés de 55 ans ou plus qui n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau comme membre actif en 2017-2018 (voir page précédente) représentent 19,7 % des membres de cette tranche d'âge, soit la plus haute proportion enregistrée à ce jour. Cette proportion qui était de 15,2 % en 2013-2014 a connu des augmentations importantes à compter de 2015-2016. L'augmentation de 2 points de pourcentage de la dernière année peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de membres retirés de la profession, mais qui maintenaient leur inscription au Tableau de l'OIIQ, se sont prévalus de la nouvelle classe de membres inactifs en 2017-2018. Comme le nombre de membres dans cette tranche d'âge est descendu sous les 12 000 depuis 2016-2017 (voir graphique 6, page 21), on peut s'attendre à ce que les départs à la retraite commencent à diminuer graduellement dans les prochaines années.

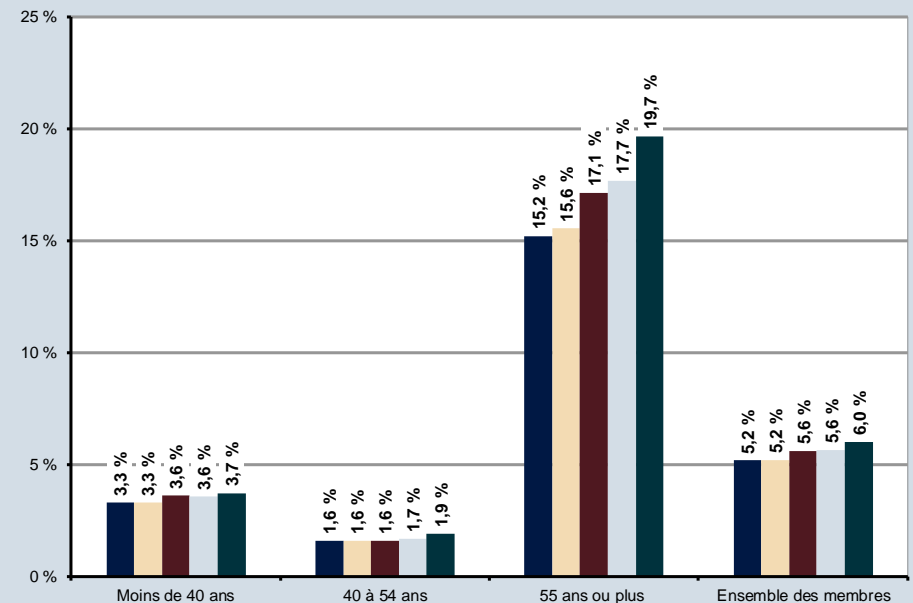
Du côté des plus jeunes, le taux de sorties augmente légèrement d'année en année, passant de 3,3 % en 2013-2014 à 3,7 % en 2017-2018. Ce taux de sorties, près du double de celui des 40-54 ans, s'explique en partie par les congés parentaux. De ce fait, l'augmentation du nombre d'infirmières et infirmiers de la relève au sein de la profession est un facteur important à considérer dans la planification de l'effectif infirmier.

Enfin, on note une légère augmentation des taux de sorties chez les 40 à 54 ans au cours des deux dernières années, après que ceux-ci soient demeurés stables pendant au moins trois ans.

Dans l'ensemble, la proportion totale des membres qui ne renouvellent pas leur inscription au Tableau est passée de 5,2 % à 6 % au cours des cinq dernières années, comme le montre le graphique 2.

Graphique 2

Proportion des membres ne renouvelant pas leur inscription au Tableau, par tranche d'âge, de 2013-2014 à 2017-2018



Évolution de l'inscription au Tableau

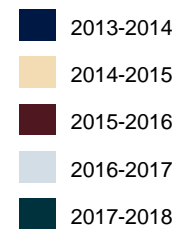
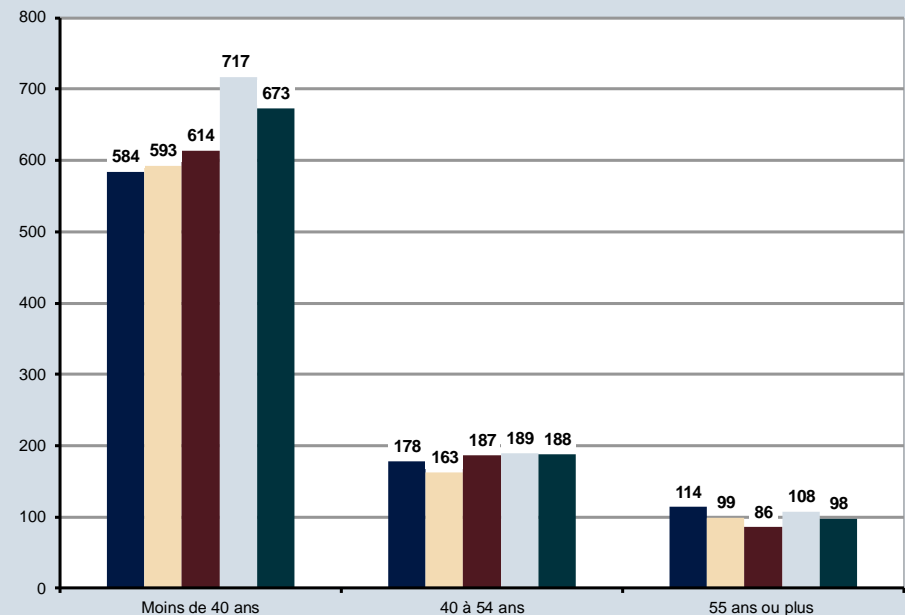
Retours au Tableau

En ce qui a trait aux membres qui font un retour au Tableau, le graphique 3 montre clairement que les membres âgés de moins de 40 ans sont les plus nombreux : ils représentent plus des deux tiers des retours au Tableau. Ces données viennent donc appuyer l'hypothèse que nombre de jeunes infirmières et infirmiers ne s'inscriraient pas au Tableau pendant au moins une année en raison d'un congé parental. Toutefois, on note une diminution de 44 retours dans ce groupe d'âge en 2017-2018; les 673 retours demeurent tout de même plus nombreux que ceux enregistrés avant 2016-2017.

Quant au nombre de membres âgés de 40 à 54 ans qui font un retour au Tableau, il demeure stable depuis les trois dernières années à près de 190, tandis que celui des membres de 55 ans ou plus varie entre 86 et 114, selon l'année.

Graphique 3

Nombre de membres faisant un retour au Tableau, par tranche d'âge, de 2013-2014 à 2017-2018



Infirmières praticiennes spécialisées et autres expertises

Infirmières praticiennes spécialisées

En 2017-2018, le Tableau de l'OIIQ comptait 484 titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière praticienne spécialisée (IPS), ce qui représente 0,7 % de l'effectif. Comme le montre le tableau 2, il s'agit de 71 IPS de plus que l'année précédente, soit la deuxième plus forte croissance enregistrée à ce jour, après celle 2015-2016. La majorité des IPS, soit 405, détient une spécialité en soins de première ligne; il s'agit d'ailleurs de la seule spécialité qui enregistre une croissance notable. On compte néanmoins 23 IPS en néonatalogie et 56 en soins aux adultes. Cette dernière spécialité, créée par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur les IPS¹⁰ le 8 mars 2018, regroupe les anciennes spécialités de cardiologie et de néphrologie.

Soulignons que l'Ontario comptait en 2017 un peu plus de 3 000 infirmières et infirmiers praticiens, soit 2,15 pour 10 000 habitants, comparativement à 0,58 au Québec. Dans l'ensemble du Canada, ce taux est de 1,45 (ICIS, 2018).

Prévention et contrôle des infections, psychothérapie et évaluation des troubles mentaux (données non illustrées)

Au 31 mars 2018, 30 membres de l'OIIQ étaient titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière clinicienne spécialisée (ICS) en prévention et contrôle des infections. Également, 50 membres étaient titulaires d'un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec¹¹. Par ailleurs, l'OIIQ délivre des attestations habilitant ses membres à évaluer les troubles mentaux : 40 d'entre eux étaient titulaires d'une telle attestation à la fin de l'année.

10 *Règlement sur les classes de spécialités d'infirmière praticienne spécialisée*, (RLRQ, chapitre I-8, r. 8).

11 Conformément à la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (« Loi 21 »).

Tableau 2

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés inscrits au Tableau, selon la spécialité, de 2013-2014 à 2017-2018

Année	Cardio- logie	Néphro- logie	Néonata- logie	Soins de 1 ^{re} ligne	Total	Variation	
	Soins aux adultes ¹²					N ^{bre}	%
• 2013-2014	31	14	14	173	232	49	26,8 % ¹³
• 2014-2015	31	14	14	225	284	52	22,4 %
• 2015-2016	34	14	18	299	365	81	28,5 %
• 2016-2017	36	16	21	340	413	48	13,2 %
• 2017-2018	56		23	405	484	71	17,2 %



Annexe 4 – IPS et titulaires d'un numéro de prescripteur, par région de résidence

12 Les spécialités cardiologie et néphrologie ont été regroupées sous la spécialité soins aux adultes le 8 mars 2018 (voir note 10).

13 La croissance pour 2013-2014 est calculée à partir du nombre d'IPS inscrites au Tableau en 2012-2013, soit 183.

Droit de prescrire

En 2017-2018, un peu plus de 2 400 membres de l'OIIQ ont obtenu un numéro de prescripteur leur permettant de prescrire dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants. L'effectif infirmier comptait ainsi 6 047 prescripteurs au 31 mars 2018, soit 8,1 % de l'effectif, et ce, à peine plus de deux ans après l'entrée en vigueur du règlement permettant cette activité¹⁴. Soulignons que seuls les membres répondant aux exigences de ce règlement peuvent obtenir un numéro de prescripteur.

Tableau 3

Nombre de titulaires d'un numéro de prescripteur inscrits au Tableau, de 2015-2016 à 2017-2018

Année du Tableau	Nombre de prescripteurs	Proportion de l'effectif	Variation	
			Nombre	Pourcentage
• 2015-2016	1 320	1,8 %		
• 2016-2017	3 620	4,9 %	2 300	174,2 %
• 2017-2018	6 047	8,1 %	2 427	67,0 %



Annexe 4 – IPS et titulaires d'un numéro de prescripteur, par région de résidence

¹⁴ Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

Portrait sommaire de l'exercice de la profession

Le tableau 4 indique qu'en 2017-2018, l'effectif infirmier du Québec était en situation de plein emploi, une situation qui perdure depuis plus d'une quinzaine d'années. En effet, 95,8 % des membres occupaient un poste dans le domaine des soins infirmiers ou de la santé (94,9 % au Québec et 0,9 % à l'extérieur du Québec), tandis que 4,2 % n'avaient pas d'emploi au 31 mars 2018. Parmi ces derniers, 48 % étaient âgés de 55 ans ou plus (données non illustrées), ce qui permet de penser qu'il s'agit surtout de membres qui ont pris leur retraite au cours de l'année. En revanche, près de 20 % des membres sans emploi sont âgés de moins de 30 ans, ce qui s'explique par l'intégration plus lente de la relève sur le marché du travail au cours des dernières années¹⁵.

Tableau 4

Exercice de la profession, membres inscrits au Tableau, 2017-2018

	Nombre	Pourcentage
Exercent la profession		
• au Québec	70 489	94,9 %
• hors Québec	655	0,9 %
Total partiel	71 144	95,8 %
N'exercent pas la profession	3 110	4,2 %
Total	74 254	100,0 %



Annexe 5 – Portrait sommaire de l'exercice de la profession, par région de résidence

¹⁵ Ce phénomène est expliqué plus en détail dans le *Portrait de la relève infirmière 2017-2018* (OIIQ, 2018).

Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec

Évolution de l'effectif infirmier

Malgré la diminution du nombre de membres actifs (voir tableau 1), le nombre de ces derniers qui déclarent un emploi en soins infirmiers au Québec a augmenté de 0,6 % au cours de la dernière année pour atteindre 70 489. Comme le montre le tableau 5, l'effectif comptait ainsi 451 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente et cette croissance est dans la moyenne des dernières années. On note qu'en 2013-2014, le taux de croissance de l'effectif avait atteint 1,4 %, soit le taux le plus élevé depuis 2003-2004; sinon, le taux de croissance annuelle n'a dépassé 1 % qu'en 2006-2007 (données non illustrées). Au total depuis 2013-2014, l'effectif infirmier du Québec a augmenté de 2,2 %.

Tableau 5

Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec, de 2013-2014 à 2017-2018

Année du Tableau	Effectif infirmier	Variation	
		Nombre	Pourcentage
• 2013-2014	68 949	965 ¹⁶	1,4 %
• 2014-2015	69 242	293	0,4 %
• 2015-2016	69 776	534	0,8 %
• 2016-2017	70 038	262	0,4 %
• 2017-2018	70 489	451	0,6 %



Annexe 6 – Évolution de l'effectif infirmier, par région de l'employeur

16 La croissance pour 2013-2014 est calculée à partir du nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec en 2012-2013, soit 67 984.

Infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec

Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants

Le tableau 6 révèle qu'en 2017-2018, le Québec pouvait compter sur 8,40 infirmières et infirmiers pour mille habitants. Comme le montre le graphique 4, ce rapport n'a connu que de légères fluctuations au cours des dernières années, mais on note néanmoins une tendance à la baisse : il y a dix ans, on comptait 8,52 infirmières et infirmiers pour mille habitants. À noter que la population du Québec a enregistré une croissance estimée à 8 % depuis 2008-2009 (Institut de la statistique du Québec, 2018).

Le nombre d'infirmières et infirmiers pour mille habitants au Québec est presque identique à celui qu'on enregistre dans l'ensemble du Canada; toutefois, dans la province voisine de l'Ontario, ce nombre est de 7,50 (ICIS, 2018).

Quant au nombre d'infirmières et infirmiers travaillant en soins directs dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), il était de 5,54 pour mille habitants en 2016-2017¹⁷. Le graphique 4 montre que, depuis 2008-2009, ce rapport a varié entre 5,40 et 5,59 selon l'année.

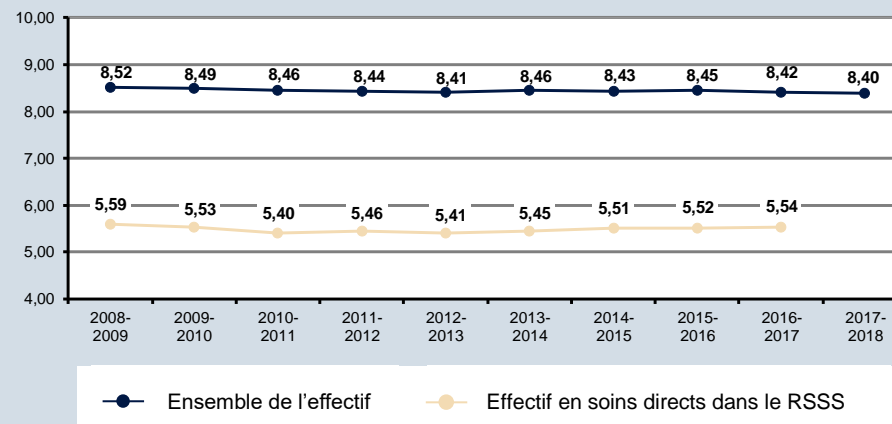
Tableau 6

Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec pour 1 000 habitants, 2016-2017 et 2017-2018

Population du Québec ¹⁸	Ensemble de l'effectif infirmier (OIQ)		Effectif infirmier en soins directs dans le RSSS (MSSS)	
	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H	Nombre	N ^{bre} pour 1 000 H
8 321 888 (2016)	70 038 (2016-2017)	8,42	46 130 (2016-2017)	5,54
8 394 034 (2017)	70 489 (2017-2018)	8,40	non disp.	

Graphique 4

Nombre d'infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec pour 1 000 habitants, de 2008-2009 à 2017-2018



Annexe 7 – Nombre d'inf. et inf. pour 1 000 H, par région de l'employeur

17 Il s'agit des infirmières et infirmiers syndiqués employés dans un établissement du RSSS, en équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2018). Les données pour 2017-2018 n'étaient pas disponibles au moment de la production de ce rapport. Les gestionnaires de soins infirmiers ne sont pas comptés dans ces données.

18 Données révisées pour 2016, données provisoires pour 2017 (Institut de la statistique du Québec, 2018).

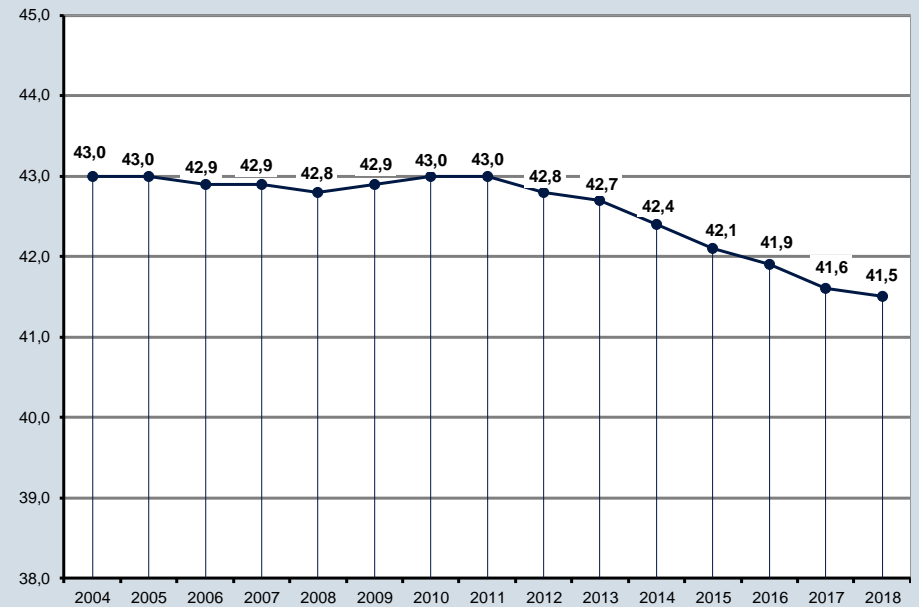
Données démographiques

Âge moyen

Au 31 mars 2018, l'âge moyen des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec était de 41,5 ans. Le graphique 5 montre que l'âge moyen de l'effectif a reculé d'un an et demi en seulement sept ans, par suite de l'arrivée en nombres record d'infirmières et infirmiers de la relève, à laquelle s'ajoute le nombre élevé de départs à la retraite au cours des trois dernières années. Après avoir atteint un sommet de 43 ans en 2004, l'âge moyen descend au plus bas niveau enregistré depuis le début des années 2000.

Graphique 5

Âge moyen de l'effectif infirmier, au 31 mars, de 2004 à 2018



Annexe 8 – Âge moyen au 31 mars, par région de l'employeur

Données démographiques

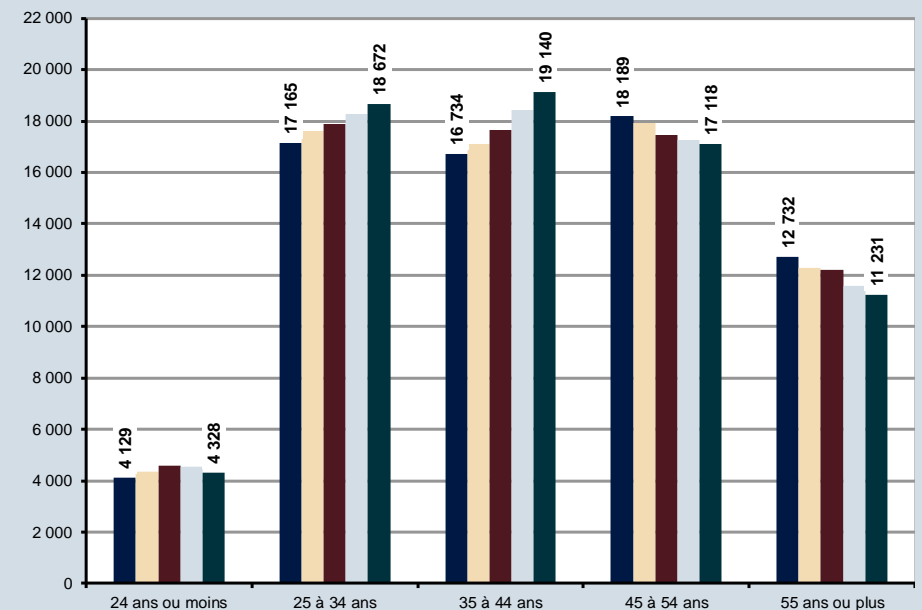
Tranche d'âge

À l'instar du graphique précédent, le graphique 6 illustre le rajeunissement de l'effectif infirmier au cours des dernières années. En effet, on remarque que le nombre d'infirmières et infirmiers âgés de 45 à 54 ans a diminué chaque année depuis 2013-2014, alors que les deux tranches d'âge plus jeunes (25 à 34 ans et 35 à 44 ans) ont été en augmentation. Ainsi, le sommet de la pyramide des âges, qui se trouvait chez les 45 à 54 ans en 2013-2014 avec 18 189 infirmières et infirmiers, glisse graduellement du côté des plus jeunes : on compte désormais 18 672 infirmières et infirmiers âgés de 25 à 34 ans et 19 140 âgés de 35 à 44 ans, tandis que la tranche des 45 à 54 ans en compte seulement 17 118.

Du côté des plus âgés, à l'image des 45 à 54 ans, le nombre d'infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus est en diminution constante : on en compte 11 231 en 2017-2018, soit 1 500 de moins qu'en 2013-2014. C'est d'ailleurs depuis 2013-2014 que ce nombre diminue, après avoir été en croissance constante à partir de la fin des années 1990. Ainsi, en 2017-2018, les infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus représentaient 15,9 % de l'effectif, comparativement à 18,5 % en 2013-2014 (proportions non illustrées). Enfin, du côté des plus jeunes, le nombre d'infirmières et infirmiers âgés de 24 ans ou moins varie entre 4 100 et 4 500, selon l'année.

Graphique 6

Tranche d'âge de l'effectif infirmier, de 2013-2014 à 2017-2018



- 2013-2014 (n = 68 949)
- 2014-2015 (n = 69 242)
- 2015-2016 (n = 69 776)
- 2016-2017 (n = 70 038)
- 2017-2018 (n = 70 489)



Données démographiques

Proportion des hommes dans la profession

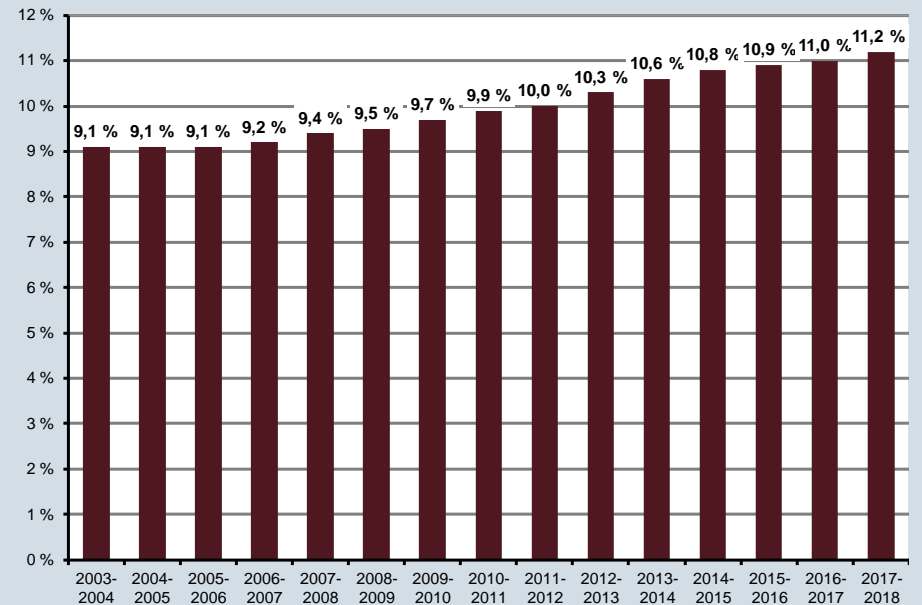
En 2017-2018, la proportion des hommes parmi l'effectif infirmier atteint 11,2 %, soit une croissance de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le graphique 7 montre que cette proportion a enregistré ses plus fortes augmentations, soit 0,3 point, au cours des années 2012-2013 et 2013-2014. Au sein de la relève infirmière, la proportion des hommes varie entre 12 et 14 % depuis une dizaine d'années (OIIQ, 2018), ce qui explique la tendance à la hausse dans l'ensemble de l'effectif.

Le Québec est la province canadienne où la proportion des hommes dans la profession infirmière est la plus élevée. Ailleurs au Canada, les infirmiers représentent entre 4 et 9 %, selon la province, et la moyenne canadienne (excluant le Québec) est de 7,1 % (ICIS, 2018).

Enfin, comme on le note plus loin dans l'étude, le sexe influence la répartition de l'effectif infirmier sur un certain nombre de variables comme la situation d'emploi, le secteur d'activité et le domaine de pratique.

Graphique 7

Proportion des hommes parmi l'effectif infirmier, de 2003-2004 à 2017-2018



Annexe 10 – Proportion des hommes dans la profession, par région de l'employeur

Formation

Formation initiale

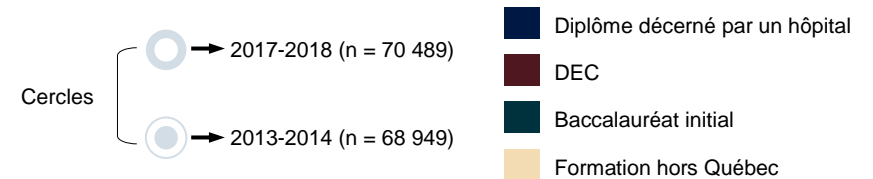
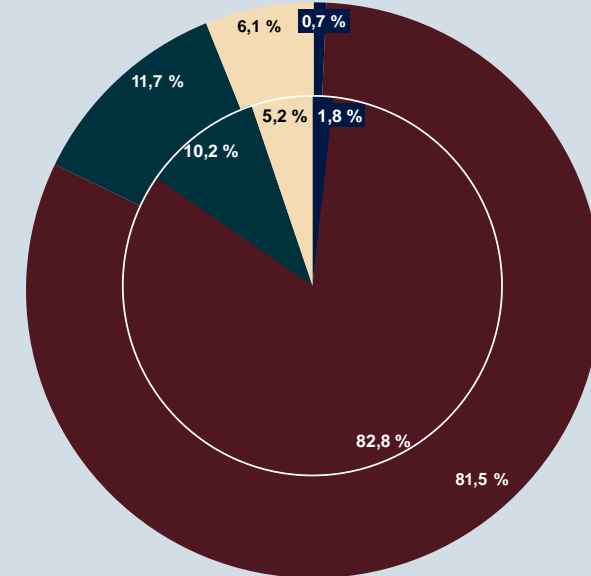
Le graphique 8 illustre la répartition de l'effectif infirmier selon le type de diplôme, ou formation initiale, détenu au moment d'entrer dans la profession. On remarque que la proportion des infirmières qui ont été formées dans les hôpitaux a continué de diminuer au cours des quatre dernières années¹⁹ et atteint moins de 1 % en 2017-2018. Parallèlement, la proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat initial²⁰ est passée de 10,2 à 11,7 %, tandis que celle des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers est passée de 82,8 à 81,5 %.

Quant aux infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Québec, leur proportion a atteint 6,1 % en 2017-2018. Notons que depuis 2010, la proportion de nouveaux permis délivrés annuellement à des diplômés hors Québec dépasse les 10 %, atteignant jusqu'à 15 % selon l'année (OIIQ, 2018). Cela s'explique notamment par l'entrée en vigueur de l'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles (Entente France-Québec) en juin 2010 : le nombre d'infirmières et infirmiers français obtenant un permis de l'OIIQ est passé d'environ 70 par an à près de 300. Bien que ce nombre ait diminué au cours des deux ou trois dernières années, on note en revanche une augmentation presque constante du nombre d'infirmières et infirmiers en provenance d'autres pays de la francophonie (Haïti, Liban, Algérie, Maroc, Côte d'Ivoire, etc.).

Soulignons que plus de la moitié des infirmières et infirmiers poursuivent des études universitaires après l'obtention de leur permis (voir page suivante).

Graphique 8

Formation initiale de l'effectif infirmier, 2013-2014 et 2017-2018



➔ Annexe 11 – Formation initiale, par région de l'employeur

19 La dernière cohorte d'infirmières diplômées d'un hôpital a fait son entrée sur le marché du travail en 1971.

20 Cette catégorie comprend les titulaires d'une maîtrise initiale (programme offert à l'Université McGill), soit 165 infirmières et infirmiers (0,2 %) en 2017-2018.

Formation

Niveau d'études en sciences infirmières

En plus de leur formation initiale, bon nombre d'infirmières et infirmiers poursuivent des études universitaires en sciences infirmières après l'obtention de leur permis. En 2017-2018 par exemple, plus de 1 500 infirmières et infirmiers titulaires d'un DEC en soins infirmiers ont terminé leur baccalauréat (cheminement DEC-BAC) en cours d'exercice (données non illustrées).

Le graphique 9 montre que la proportion de l'effectif qui a un baccalauréat en sciences infirmières (ce qui comprend les études de cycles supérieurs) atteint 43,9 %, soit une augmentation de près de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Avant 2016-2017, cette proportion augmentait seulement d'un point de pourcentage par année.

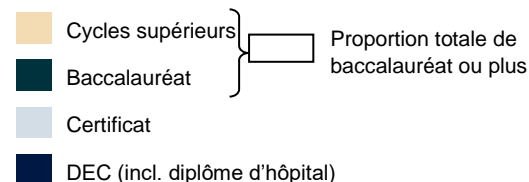
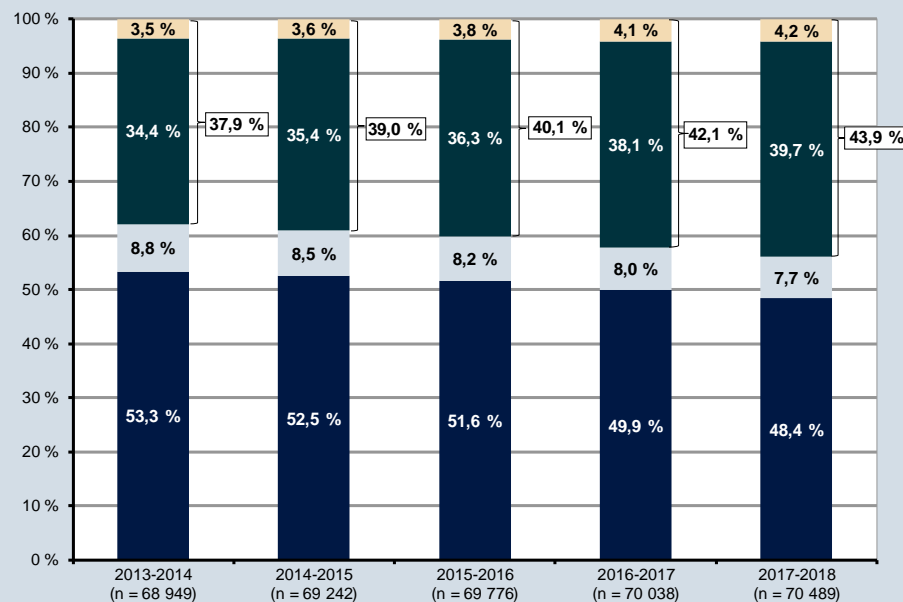
Ainsi, en 2017-2018, l'effectif infirmier du Québec compte près de 28 000 infirmières et infirmiers bacheliers et 3 000 diplômés des cycles supérieurs. Enfin, on note que 7,7 % des infirmières et infirmiers ont obtenu un certificat de premier cycle, ce qui porte à 52 % la proportion de l'effectif détenant un diplôme universitaire en sciences infirmières.

Formation universitaire dans un autre domaine que les sciences infirmières (données non illustrées)

Par ailleurs, 13 % des membres sont titulaires d'un diplôme universitaire (certificat de premier cycle ou plus) dans un autre domaine que les sciences infirmières, notamment en administration (de la santé, des affaires, des ressources humaines), éducation, andragogie, psychologie et sexologie. Ainsi, si on tient compte de tous les domaines d'études, le nombre de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur atteint 5 700, soit 8 % de l'effectif.

Graphique 9

Niveau d'études en sciences infirmières de l'effectif infirmier, de 2013-2014 à 2017-2018



Formation

Formation continue

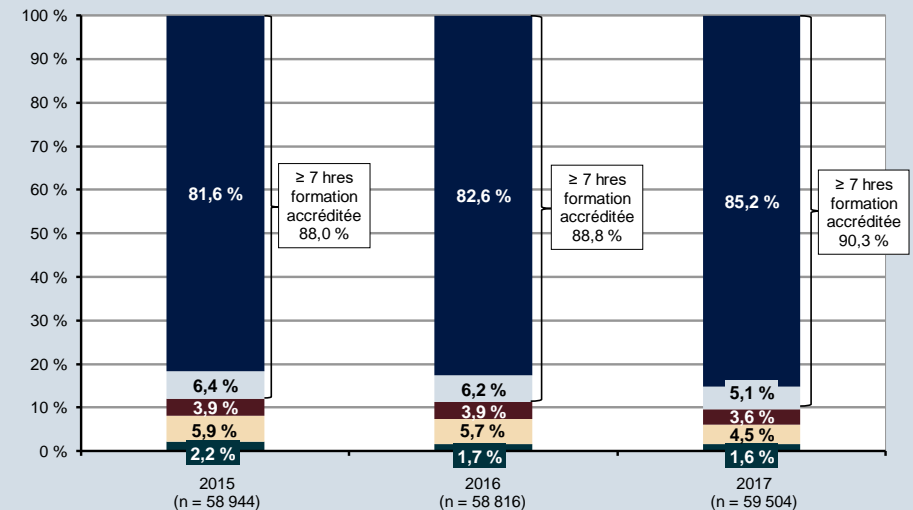
Selon la norme professionnelle de formation continue (NFC) en vigueur depuis janvier 2012, les membres de l'OIIQ doivent suivre un minimum de 20 heures de formation au cours de l'année, dont au moins 7 heures de formation accréditée. Le graphique 10 montre qu'en 2017, 85,2 % des membres exerçant la profession au Québec visés par cette norme²¹ ont rempli les deux conditions nécessaires. Il s'agit d'une augmentation de 2,6 points de pourcentage par rapport au taux de conformité de 2016, soit la plus forte augmentation depuis 2015²².

Formation accréditée

Notons que 5,1 % des membres ont fait au moins 7 heures de formation accréditée en 2017, mais moins que les 20 heures totales requises; ainsi, la proportion totale de membres qui ont rempli au moins la condition de formation accréditée s'élève à 90,3 % (85,2 % + 5,1 %).

Graphique 10

Taux de conformité à la Norme de formation continue, membres exerçant la profession au Québec visés par la norme, de 2015 à 2017



Conformes à la NFC :

■ ≥ 20 hres totales ; ≥ 7 hres de formation accréditée

Non conformes à la NFC :

■ < 20 hres totales; ≥ 7 hres de formation accréditée

■ ≥ 20 hres totales; < 7 hres de formation accréditée

■ < 20 hres totales; < 7 hres de formation accréditée

■ Aucune formation continue

Identification des membres visés en 2017 :

Membres exerçant au Québec 70 489

- 1^{res} inscriptions et retours 3 706
- Non réinscrits 2 912
- Autres dispenses 4 367

Membres visés 59 504

21 Les membres inscrits au Tableau depuis moins d'un an, retraités, en congé parental ou en arrêt de travail peuvent être dispensés de se conformer à la NFC. Ainsi, le taux de conformité à la NFC est calculé sur les membres qui n'étaient pas dispensés de s'y conformer et qui avaient renouvelé leur inscription à titre de membres actifs en date du 1^{er} mai 2018, soit un mois après l'ouverture du nouveau Tableau (2018-2019).

22 Les données sur le taux de conformité à la NFC avant 2015 ne permettent pas de faire la comparaison avec les années subséquentes.



Situation d'emploi

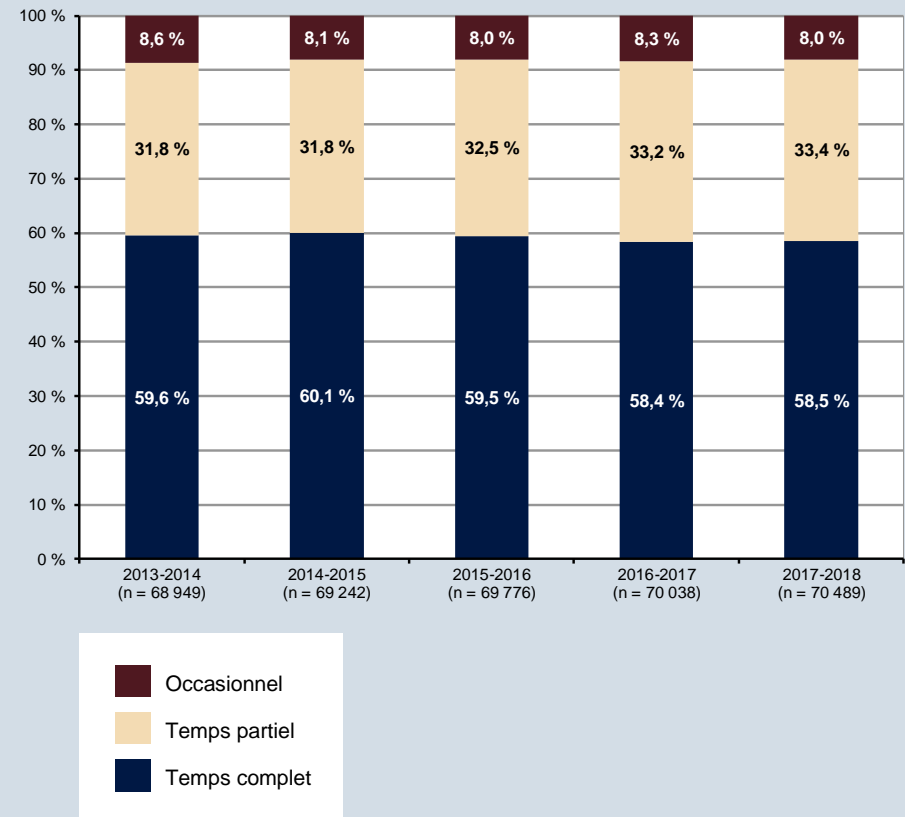
Le graphique 11 montre que 58,5 % de l'effectif infirmier déclare qu'il travaillait à temps complet²³ en 2017-2018. Cette proportion est demeurée stable au cours de la dernière année après deux diminutions consécutives; elle avait atteint la marque des 60 % pour la première fois en 2014-2015. Soulignons que cette diminution est due principalement à une forte baisse de l'emploi à temps complet chez la relève (voir *Portrait de la relève infirmière 2017-2018*, OIIQ, 2018). Si on tient compte seulement des membres qui sont dans la profession depuis au moins cinq ans, leur taux d'emploi à temps complet atteint presque 65 % (données non illustrées).

Parallèlement, la proportion de l'effectif qui travaille à temps partiel est passé de 31,8 % à 33,4 % au cours des cinq dernières années. Quant au taux d'emploi occasionnel, il demeure stable autour de 8 %. Rappelons que l'emploi occasionnel est tombé sous les 10 % pour la première fois en 2011-2012 après avoir atteint un sommet de 18 % en 1998.

Par ailleurs, on note que la proportion des hommes qui ont un emploi à temps complet en 2017-2018 est plus élevée que celle des femmes, soit 65 % par rapport à 58 %; toutefois, le taux d'emploi occasionnel est identique pour les deux sexes (données non illustrées).

Graphique 11

Situation d'emploi, de 2013-2014 à 2017-2018



➔ Annexe 14 – Situation d'emploi, par région de l'employeur

23 Il est possible, dans certains cas, que des membres répondent à cette question en fonction du nombre réel d'heures travaillées, plutôt qu'en fonction de la situation d'emploi qui leur est attribuée.

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Évolution selon le secteur d'emploi

Réseau de la santé et des services sociaux

Le tableau 7 révèle que la grande majorité des infirmières et infirmiers du Québec, soit 59 590 (84,5 %), sont embauchés par un établissement (public ou privé) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Les CISSS et les CIUSSS sont l'employeur des trois quarts de l'effectif du RSSS. Cet effectif a enregistré une croissance de 3,7 % depuis 2013-2014²⁴, comparativement à une croissance de l'ensemble de l'effectif du Québec de 2,2 %.

Secteur privé

Le secteur privé emploie, quant à lui, 6 028 infirmières et infirmiers, soit 8,6 % de l'effectif; il s'agit d'une diminution de 2,2 % par rapport à 2013-2014. Cette diminution s'explique principalement par le fait qu'on compte près de 500 infirmières et infirmiers de moins travaillant pour une agence de placement ou de soins privés. Néanmoins, ces entreprises sont toujours au premier rang du secteur privé, étant l'employeur principal de 1 600 personnes²⁵. En contrepartie, on note de légères augmentations dans les cliniques médicales, les pharmacies et autres types d'entreprises privées du domaine de la santé.

Tableau 7

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur, 2013-2014 et 2017-2018

Secteur d'emploi Catégorie d'employeur	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)					
Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)			21 529	30,5 %	
Centre intégré universitaire de santé et de serv. soc. (CIUSSS)			23 918	33,9 %	
Centre hospitalier universitaire ou institut universitaire			11 775	16,7 %	
Établissement du Nord québécois (non visé par la Loi 10)			656	0,9 %	
Total partiel - établissement public ²⁶	56 041	81,3 %	57 878	82,1 %	
Établissement privé conventionné ou non conventionné ²⁷	1 436	2,1 %	1 712	2,4 %	
Total partiel - RSSS	57 477	83,4 %	59 590	84,5 %	3,7 %
Secteur privé					
Agence de placement de personnel infirmier ou de soins	2 083	3,0 %	1 600	2,3 %	
Clinique médicale	1 109	1,6 %	1 274	1,8 %	
Clinique de soins infirmiers	836	1,2 %	866	1,2 %	
Autre entreprise du domaine de la santé	618	0,9 %	780	1,1 %	
Résidence privée pour personnes âgées et autres clientèles	514	0,7 %	542	0,8 %	
Pharmacie	275	0,4 %	345	0,5 %	
Industrie et entreprise hors du domaine de la santé	425	0,6 %	321	0,5 %	
Compagnie pharmaceutique et centre de recherche	302	0,4 %	300	0,4 %	
Total partiel - Secteur privé	6 162	8,9 %	6 028	8,6 %	-2,2 %

page suivante >>>

24 Cette croissance est expliquée plus en détail à la section Réseau de la santé et des services sociaux (page 29).

25 L'évolution de l'effectif infirmier travaillant pour des agences de placement de personnel infirmier et de soins est expliquée plus en détail à la page 30.

26 L'évolution par type d'établissement n'est pas disponible compte tenu de la réorganisation du réseau qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015.

27 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Évolution selon le secteur d'emploi (suite)

Secteur de l'éducation

En 2017-2018, 2 710 infirmières et infirmiers ont un emploi principal dans le secteur de l'éducation, dont la majorité dans un collège ou une université²⁸. Quant aux commissions scolaires²⁹ et centres de formation professionnelle qui offrent la formation aux infirmières auxiliaires et autres catégories de personnel soignant, ils embauchent 717 infirmières et infirmiers. Depuis 2013-2014, ce nombre a diminué de 23 % (proportion non illustrée), ce qui explique la diminution de 5,4 % dans l'ensemble du secteur de l'éducation. En revanche, l'effectif des universités continue d'augmenter, tandis que celui des cégeps demeure stable.

Secteur communautaire/OSBL Secteur public (autre que RSSS)

Enfin, le secteur communautaire et les employeurs publics, autres que le réseau de la santé, emploient au total un peu plus de 2 200 infirmières et infirmiers, soit 3,1 % de l'effectif. La diminution dans le secteur de la santé et des services sociaux est attribuable principalement à l'abolition des agences régionales.

Tableau 7 (suite)

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur, 2013-2014 et 2017-2018

Secteur d'emploi Catégorie d'employeur	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Secteur de l'éducation					
Cégep/collège	1 484	2,2 %	1 495	2,1 %	
Commission scolaire et centre de formation professionnelle	932	1,4 %	717	1,0 %	
Université	414	0,6 %	470	0,7 %	
Autre établissement d'enseignement	36	0,1 %	28	0,0 %	
Total partiel - Secteur de l'éducation	2 866	4,2 %	2 710	3,8 %	-5,4 %
Secteur communautaire/OSBL					
Organisme communautaire	590	0,9 %	702	1,0 %	
Organisme et communauté religieuse	526	0,8 %	439	0,6 %	
Association et regroupement	55	0,1 %	59	0,1 %	
Total partiel - Secteur communautaire/OSBL	1 171	1,7 %	1 200	1,7 %	2,5 %
Secteur public (autre que RSSS)					
Secteur de la santé et des services sociaux	766	1,1 %	497	0,7 %	
Autre secteur	260	0,4 %	243	0,3 %	
Centre de détention et établissement correctionnel	247	0,4 %	221	0,3 %	
Total partiel - Secteur public (autre que RSSS)	1 273	1,8 %	961	1,4 %	-24,5 %
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	68 949	100,0 %	70 489	100,0 %	2,2 %



Annexe 15 – Secteur d'emploi, par région de l'employeur

28 L'évolution de l'ensemble de l'effectif dédié à la formation infirmière est présentée à page 31.

29 À noter que les infirmières en santé scolaire (primaire et secondaire), sauf quelques rares exceptions, sont embauchées par les CISSS ou les CIUSSS (mission CLSC).

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Réseau de la santé et des services sociaux

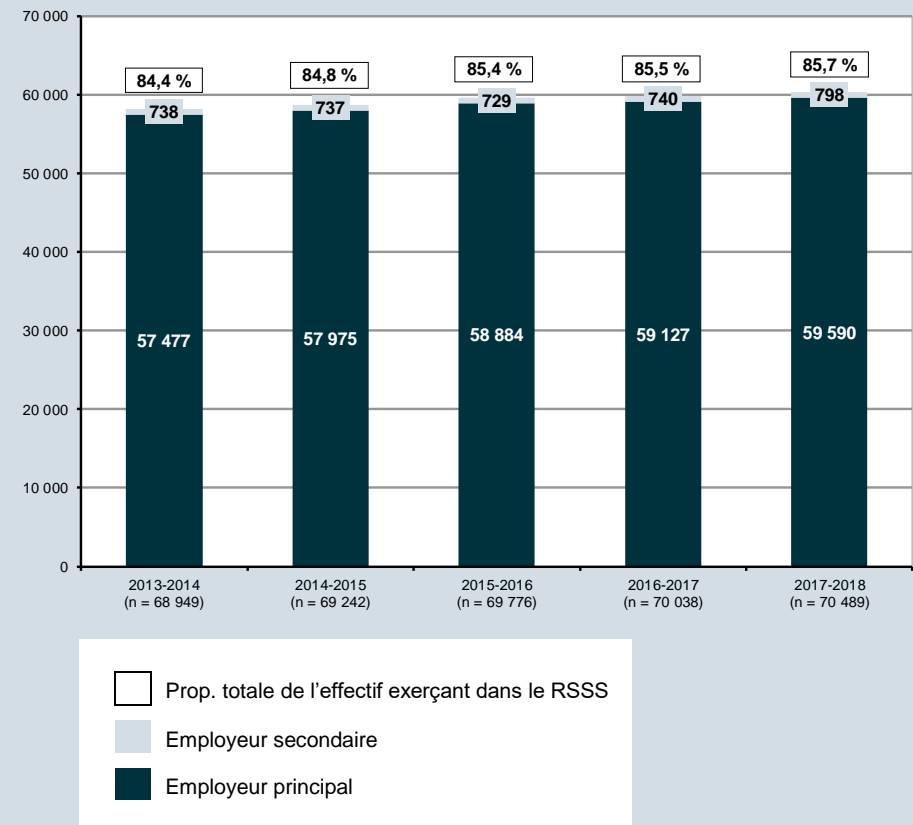
Ce secteur est composé des établissements qui exploitent les cinq grandes missions (CH, CHSLD, CLSC, CR et CPEJ ou CJ) du système de santé du Québec, définies par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2). Ce secteur comprend les établissements publics de même que les établissements privés conventionnés ou non conventionnés (principalement des CHSLD). Le graphique 12 indique que la proportion totale de l'effectif infirmier du Québec employé dans un établissement du RSSS, compte tenu des infirmières et infirmiers qui y ont un emploi secondaire, se situe à 85,7 % en 2017-2018; il s'agit d'une augmentation d'un peu plus de 1 point de pourcentage depuis 2013-2014.

Rappelons que la proportion de l'effectif exerçant dans le RSSS atteignait 87 % au début des années 2000. Or, cette proportion a diminué jusqu'en 2009-2010 pour atteindre 83,5 %, puisque le nombre d'infirmières et infirmiers travaillant dans le RSSS a peu augmenté au cours de la dernière décennie. Mais depuis 2010-2011, le nombre d'infirmières et infirmiers employés dans un établissement du RSSS augmente d'environ 650 par an en moyenne;

Enfin, on note qu'un peu plus de 1 % des infirmières et infirmiers du RSSS y occupent un emploi secondaire.

Graphique 12

Nombre et proportion d'infirmières et infirmiers exerçant la profession dans le RSSS, de 2013-2014 à 2017-2018



➔ Annexe 16 - Réseau de la santé et des services sociaux, par région de l'employeur

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Agence de placement de personnel infirmier ou de soins

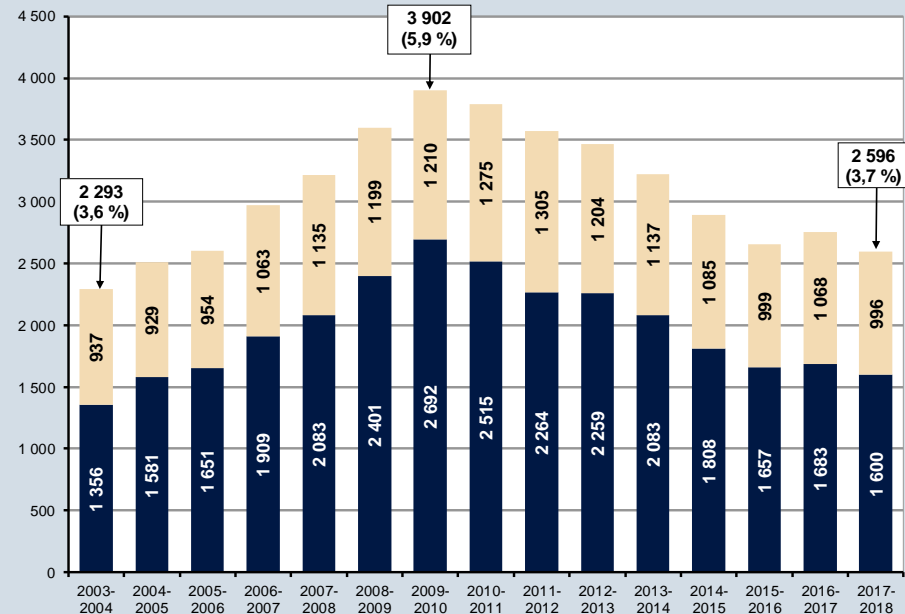
Le nombre total d'infirmières et d'infirmiers exerçant la profession pour le compte d'agences de placement ou de soins privés (emploi principal ou secondaire) a enregistré des diminutions plus ou moins constantes à partir de 2010-2011, sauf en 2016-2017. Comme le montre le graphique 13, ce nombre a diminué de 155 en 2017-2018, pour se chiffrer à 2 596; par rapport au sommet de 3 902 atteint en 2009-2010, il s'agit d'une diminution de 33 %.

On note que la diminution de la dernière année touche à la fois les infirmières et infirmiers dont l'employeur principal est une agence et ceux et celles dont c'est l'employeur secondaire. Par ailleurs, la majorité des infirmières et infirmiers dont l'employeur secondaire est une agence, soit un peu plus de 70 %, ont un employeur principal dans un établissement du RSSS (données non illustrées).

Le phénomène du travail en soins infirmiers par l'intermédiaire d'agences de placement a connu une croissance constante à partir du début des années 2000 jusqu'en 2009-2010; les infirmières et infirmiers travaillant pour ces entreprises représentaient alors 5,9 % de l'effectif. Comme le montre le graphique 13, cette proportion est redescendue à 3,7 % en 2017-2018, soit sensiblement au même niveau qu'il y a 15 ans (2003-2004).

Graphique 13

Nombre d'infirmières et infirmiers travaillant pour le compte d'agences de placement de personnel infirmier ou de soins, de 2003-2004 à 2017-2018



- Nombre total et proportion de l'effectif
- Employeur secondaire
- Employeur principal

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Secteur de la formation infirmière

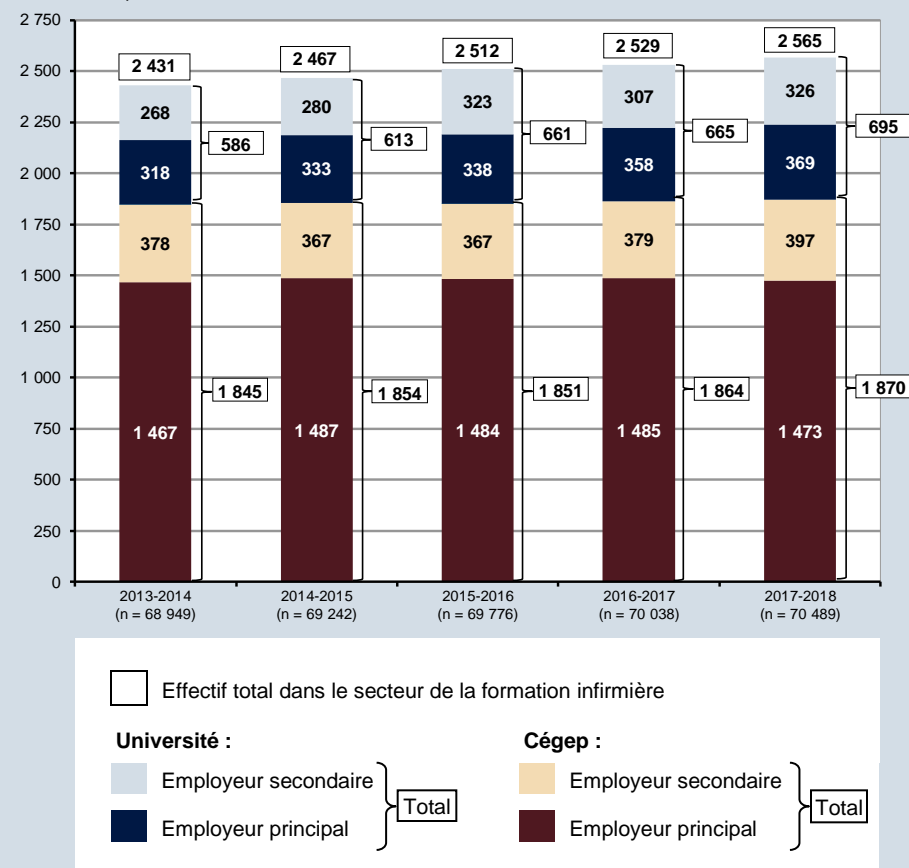
Le graphique 14 illustre l'évolution du nombre d'infirmières et infirmiers qui ont un emploi principal ou secondaire lié à la formation infirmière³⁰. En 2017-2018, ce nombre était de 2 565, soit 1 870 dans l'un des 48 cégeps offrant le DEC en soins infirmiers et 695 dans l'une des neuf universités offrant le baccalauréat et autres programmes en sciences infirmières.

L'effectif de ce secteur enregistre une croissance de 5,5 % depuis 2013-2014. La croissance touche plus fortement le secteur de la formation universitaire qui compte 109 infirmières et infirmiers de plus qu'il y a cinq ans, soit une croissance de 19 %; la croissance est de 1 % pour le réseau collégial.

À noter que 28 % des infirmières et infirmiers qui exercent dans ce secteur en y occupent un emploi secondaire, une proportion qui demeure stable au cours des années.

Graphique 14

Nombre d'infirmières et infirmiers ayant un emploi lié à la formation infirmière, de 2013-2014 à 2017-2018



30 Ces données comprennent les infirmières et infirmiers qui exercent des activités d'enseignement ou de gestion dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire offrant un programme de formation infirmière.



Domaine d'activité et fonction principale

Activités cliniques

Tel que l'indique le tableau 8, près de 62 700 infirmières et infirmiers, soit 88,9 %, occupent des fonctions cliniques en 2017-2018, principalement celles d'infirmière³¹, d'infirmière clinicienne³² ou d'assistante infirmière-chef ou d'assistante de la supérieure immédiate. Notons que la proportion de l'effectif qui occupe la fonction d'infirmière est à la baisse, passant de 52,4 % en 2013-2014 à 48,6 % en 2017-2018, principalement au profit de la fonction d'infirmière clinicienne dont la proportion est passée de 18,7 à 24,6 %.

Par ailleurs, on note que le nombre de conseillères en soins infirmiers a augmenté, tandis que ceux de coordonnatrices de suivi de clientèle et de conseillères cadres ont diminué. Enfin, 447 infirmières exercent la fonction d'infirmière praticienne spécialisée³³ comparativement à 223 en 2013-2014. Dans l'ensemble, le nombre d'infirmières exerçant des fonctions cliniques a augmenté de 4,1 % depuis 2013-2014, alors que la croissance de l'effectif est de 2,2 %.

31 Cette appellation d'emploi requiert un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers.

32 Cette appellation d'emploi requiert un baccalauréat en sciences infirmières ou par cumul de certificats, dont au moins deux en sciences infirmières.

33 Au total, 484 membres sont titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'IPS (voir [tableau 2, page 15](#)), mais que certains exercent d'autres fonctions, notamment en enseignement ou en gestion.

Tableau 8

Domaine d'activité et fonction principale, 2013-2014 et 2017-2018

Domaine d'activité Fonction principale	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Clinique					
Infirmière	36 097	52,4 %	34 243	48,6 %	
Infirmière clinicienne	12 860	18,7 %	17 361	24,6 %	
Assistante infirmière-chef/ass. de la supérieure immédiate	4 173	6,1 %	4 054	5,8 %	
Infirmière clinicienne ass. inf.-chef/ass. de la sup. imm.	1 377	2,0 %	1 604	2,3 %	
Conseillère en soins infirmiers	781	1,1 %	942	1,3 %	
Coordonnatrice de suivi systématique de clientèle	723	1,0 %	599	0,8 %	
Conseillère cadre	723	1,0 %	434	0,6 %	
Infirmière praticienne spécialisée	223	0,3 %	447	0,6 %	
Infirmière en dispensaire	396	0,6 %	420	0,6 %	
Infirmière première assistante en chirurgie	144	0,2 %	118	0,2 %	
Autre fonction clinique	2 680	3,9 %	2 441	3,5 %	
Total partiel - Clinique	60 177	87,3 %	62 663	88,9 %	4,1 %

[page suivante >>>](#)

Domaine d'activité et fonction principale (suite)

Activités de gestion

Quant aux fonctions liées à la gestion, elles regroupent 4 375 infirmières et infirmiers, soit 6,2 % de l'effectif, dont la moitié occupe la fonction de coordonnatrice d'activités ou de chef d'unité de soins infirmiers. Ce nombre est tombé sous les 5 000 pour la première fois en 2014-2015 et la diminution s'élève à presque 13 % depuis 2013-2014, année où les gestionnaires représentaient 7,3 % de l'effectif infirmier.

Par ailleurs, on note que la gestion est un domaine qui semble attirer une proportion plus grande d'hommes que de femmes : 10 % des infirmiers exercent ce type de fonction, comparativement à 6 % des infirmières (données non illustrées).

Enseignement et recherche

Enfin, 2 634 infirmières et infirmiers exercent des fonctions d'enseignement, tandis que 811 font principalement de la recherche, soit respectivement 3,7 % et 1,2 % de l'effectif. On note, depuis 2013-2014, une diminution de 5,5 % de l'effectif infirmier dans les fonctions d'enseignement et de presque 12 % en recherche.

Tableau 8 (suite)

Domaine d'activité et fonction principale, 2013-2014 et 2017-2018

Domaine d'activité Fonction principale	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Gestion					
Coordonnatrice d'activités/chef d'unité de soins infirmiers	2 577	3,7 %	2 235	3,2 %	
Directrice (autre que DSI)/dir. adjointe/adjointe à la direction	524	0,8 %	424	0,6 %	
Directrice des soins infirmiers (DSI)	285	0,4 %	241	0,3 %	
Responsable des soins infirmiers (RSI)	182	0,3 %	167	0,2 %	
Gestionnaire de risques	71	0,1 %	52	0,1 %	
Commissaire aux plaintes et à la qualité des services	39	0,1 %	33	0,0 %	
Autre fonction en gestion	1 345	2,0 %	1 223	1,7 %	
Total partiel - Gestion	5 023	7,3 %	4 375	6,2 %	-12,9 %
Enseignement					
Professeure/enseignante	2 359	3,4 %	2 191	3,1 %	
Chargée de cours	187	0,3 %	202	0,3 %	
Soutien à l'enseignement collégial ou universitaire	198	0,3 %	202	0,3 %	
Doyenne/directrice/responsable de programme	43	0,1 %	39	0,1 %	
Total partiel - Enseignement	2 787	4,0 %	2 634	3,7 %	-5,5 %
Recherche					
Chargée de recherche	293	0,4 %	234	0,3 %	
Directrice de projet de recherche	92	0,1 %	71	0,1 %	
Autre fonction en recherche	533	0,8 %	506	0,7 %	
Total partiel - Recherche	918	1,3 %	811	1,2 %	-11,7 %
Total - répondants	68 905	100,0 %	70 483	100,0 %	
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	68 949		70 489		2,2 %



Annexe 19 – Domaine d'activité, par région de l'employeur

Domaine de pratique

Soins en santé physique ou à des clientèles particulières

Le tableau 9 indique que les soins en santé physique ou à des clientèles particulières regroupe près de 35 400 infirmières et infirmiers, soit la moitié de l'effectif. Les deux domaines qui en emploient le plus grand nombre sont les soins médicaux et chirurgicaux, soit 8 936, et les soins en gériatrie et gériatrie, soit 7 753. Notons que l'effectif dans ce dernier domaine enregistrent une augmentation de 269 infirmières et infirmiers par rapport à 2013-2014 alors qu'il avait été en diminution pendant plusieurs années. Par ailleurs, outre les soins médicaux et chirurgicaux qui comptent 234 infirmières et infirmiers de plus qu'en 2013-2014, la seule autre augmentation notable de l'effectif (au moins une centaine de plus) est en soins de fin de vie. Par ailleurs, l'effectif infirmier en soins en périnatalité a diminué de 138.

Soins critiques

Les soins critiques, qui regroupent les soins d'urgence et les soins intensifs, occupent presque 10 000 infirmières et infirmiers, soit 14,2 % de l'effectif. Ce domaine de pratique, pris dans son ensemble, enregistre une croissance de 4,7 % depuis 2013-2014, comparativement à un taux de croissance globale de l'effectif de 2,2 %.

Tableau 9

Domaine de pratique, 2013-2014 et 2017-2018

Domaine de pratique	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Soins en santé physique ou à des clientèles particulières					
Soins médicaux et/ou chirurgicaux	8 702	12,6 %	8 936	12,7 %	
Soins en gériatrie et gériatrie	7 484	10,9 %	7 753	11,0 %	
Soins en périnatalité	3 531	5,1 %	3 393	4,8 %	
Soins périopératoires	3 113	4,5 %	3 181	4,5 %	
Soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 399	3,5 %	2 311	3,3 %	
Soins en cardiologie	1 873	2,7 %	1 835	2,6 %	
Soins en oncologie	1 523	2,2 %	1 580	2,2 %	
Soins en néphrologie	1 317	1,9 %	1 385	2,0 %	
Soins en pédiatrie	1 134	1,6 %	1 230	1,7 %	
Soins en réadaptation	939	1,4 %	926	1,3 %	
Soins de fin de vie	650	0,9 %	777	1,1 %	
Autres soins en santé physique	1 884	2,7 %	2 056	2,9 %	
Total partiel - Soins en santé physique ou à des clientèles part.	34 549	50,2 %	35 363	50,2 %	2,4 %
Soins critiques					
Soins d'urgence	5 547	8,1 %	5 705	8,1 %	
Soins intensifs	3 999	5,8 %	4 287	6,1 %	
Total partiel - Soins critiques	9 546	13,9 %	9 992	14,2 %	4,7 %

page suivante >>>

Domaine de pratique (suite)

Soins de première ligne

Les soins de première ligne occupent 13 328 infirmières et infirmiers, soit 18,9 % de l'effectif. Il s'agit du secteur de pratique qui enregistre la plus forte croissance depuis 2013-2014, soit 6,2 %. Toutefois, la croissance varie selon les domaines : on note les plus fortes augmentations en clinique privée, clinique-réseau et GMF, tandis que le maintien et les soins à domicile de même que les soins en santé mentale enregistrent des augmentations plus modestes. En revanche, on observe des diminutions dans les programmes de la mission CLSC, soit petite enfance/famille, santé des jeunes/santé scolaire, santé et sécurité au travail et Info-Santé.

Soins en santé mentale

Pris dans leur ensemble, les soins en santé mentale occupent 3 981 infirmières et infirmiers, dont une majorité (58 %), en soins spécialisés ou ultraspécialisés (voir page précédente). L'effectif de ce secteur demeure relativement stable.

Différences hommes/femmes

Certains domaines de pratique semblent plus populaires auprès des hommes que des femmes : 19 % des infirmiers exercent en soins critiques, contre 14 % des infirmières, et 11 % des infirmiers exercent en santé mentale, contre 5 % des infirmières. À l'inverse, 19 % des infirmières exercent en soins de première ligne contre 15 % des infirmiers (données non illustrées).

Tableau 9 (suite)

Domaine de pratique, 2013-2014 et 2017-2018

Domaine de pratique	2013-2014		2017-2018		Variation
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Soins de première ligne					
Maintien / soins à domicile	3 110	4,5 %	3 205	4,5 %	
Clinique privée / clinique-réseau / GMF	1 777	2,6 %	2 103	3,0 %	
Soins en santé mentale de première ligne	1 547	2,2 %	1 670	2,4 %	
Services courants	1 300	1,9 %	1 283	1,8 %	
Petite enfance / famille	1 104	1,6 %	1 031	1,5 %	
Santé des jeunes / santé scolaire	835	1,2 %	763	1,1 %	
Santé et sécurité au travail	767	1,1 %	618	0,9 %	
Info-Santé	678	1,0 %	640	0,9 %	
Plusieurs / autres soins de première ligne	1 434	2,1 %	2 015	2,9 %	
Total partiel - Soins de première ligne	12 552	18,2 %	13 328	18,9 %	6,2 %
Autres types de soins et de services					
Prévention et contrôle des infections	439	0,6 %	419	0,6 %	
Santé publique	429	0,6 %	444	0,6 %	
Plusieurs domaines / autre domaine / ne s'applique pas	11 373	16,5 %	10 943	15,5 %	
Total - répondants	68 888	100,0 %	70 489	100,0 %	
TOTAL EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC	68 949		70 489		2,2 %
Total partiel - Soins en santé mentale (1^{re} ligne + spéc./ultraspec.)	3 946	5,7 %	3 981	5,6 %	0,9 %



Annexe 20 – Domaine de pratique, par région de l'employeur

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2018). Le personnel infirmier réglementé, 2017, Ottawa, Ontario : ICIS.

Institut de la statistique du Québec (2018). Estimation de la population des régions administratives, Québec, 1^{er} juillet 1986 à 2017, mise à jour du 13 février 2018.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2018). *Portrait de la relève infirmière 2017-2018*. Montréal, Québec: OIIQ.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2006). *Devenir un GMF - Guide d'accompagnement - Le groupe de médecine de famille : un atout pour le patient et son médecin*, MSSS, Direction générale des affaires médicales et universitaires.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2018). Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux (2016-2017), version du 27 avril 2018, MSSS, Direction générale du personnel réseau et ministériel.

Découpage régional

Les données régionales comprises en annexe sont présentées selon les dix-sept régions administratives établies par le gouvernement du Québec dans le cadre de la *Loi sur la division territoriale* (L.R.Q., c. D-11). Quant aux 12 fascicules régionaux qui complètent ce rapport, ils font référence aux sections de l'OIIQ. Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les sections de l'OIIQ ou ordres régionaux, les régions administratives et les régions sociosanitaires du MSSS. Les tableaux régionaux sont présentés selon l'ordre numérique des régions administratives.

Sections de l'OIIQ	Régions administratives	Régions sociosanitaires
Abitibi-Témiscamingue	08 – Abitibi-Témiscamingue	08 – Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	01 – Bas-Saint-Laurent	01 – Bas-Saint-Laurent
	11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Chaudière-Appalaches	12 – Chaudière-Appalaches	12 – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord	09 – Côte-Nord	09 – Côte-Nord
Estrie	05 – Estrie	05 – Estrie
Laurentides/Lanaudière	14 – Lanaudière	14 – Lanaudière
	15 – Laurentides	15 – Laurentides
Mauricie et Centre-du-Québec	04 – Mauricie	04 – Mauricie et Centre-du-Québec
	17 – Centre-du-Québec	
Montérégie	16 – Montérégie ³⁴	16 – Montérégie
Montréal/Laval	06 – Montréal	06 – Montréal
	13 – Laval	13 – Laval
Outaouais	07 – Outaouais	07 – Outaouais
Québec	03 – Capitale-Nationale	03 – Capitale-Nationale
Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean
	10 – Nord-du-Québec	10 – Nord-du-Québec
		17 – Nunavik
		18 – Terres-Cries-de-la-Baie-James



Méthodologie - Collecte et traitement des données

34 Les installations et points de services des anciens CSSS La Pommeraie et CSSS de la Haute-Yamaska, bien qu'ils soient situés dans la région administrative de la Montérégie, ont été fusionnés au CIUSSS de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke le 1^{er} avril 2015. Toutefois, puisque les données régionales du présent rapport sont présentées par région administrative, les infirmières et infirmiers qui travaillent dans ces installations sont comptés dans la région administrative de Montérégie.

Déclaration annuelle

Puisque la déclaration annuelle peut être remplie seulement en ligne, aucune version papier n'est disponible; il n'est donc pas possible de la reproduire dans le présent document. L'information présentée ci-dessous indique, tels qu'ils apparaissent en ligne, les choix de réponses aux questions fonction principale (regroupée sous quatre domaines d'activité), domaine de pratique (regroupé sous quatre grands domaines), situation d'emploi (trois seuls choix possibles) et programme de formation universitaire (regroupé sous six niveaux de diplôme et trois domaines d'études).

Domaine d'activité	Fonction principale
<ul style="list-style-type: none"> ● Clinique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assistante inf.-chef / assistante de la sup. imm. ○ Conseillère cadre ○ Conseillère en soins infirmiers (monitrice) ○ Coord. de suivi syst. de client. (inf. pivot, de liaison) ○ Infirmière (incluant chef d'équipe) ○ Infirmière clinicienne ○ Inf. clin. ass. inf.-chef / inf. clin. ass. de la sup. imm. ○ Inf. clinicienne spécialisée (détenant un cert. de spéc.) ○ Inf. en dispensaire (point de service isolé, poste isolé) ○ Inf. praticienne spécialisée (détenant un cert. de spéc.) ○ Infirmière première assistante en chirurgie ○ Inf. psychothérapeute (détenant un permis de psychothérapeute) ○ Autre fonction clinique
<ul style="list-style-type: none"> ● Enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chargée de cours ○ Doyenne / directrice / responsable de programme ○ Professeure / enseignante ○ Soutien à l'enseignement. (travaux pratiques, inf. en lab., etc.)
<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commissaire aux plaintes et à la qualité des services ○ Coord. d'activités / chef d'un. de soins inf. (inf.-chef) ○ Directrice (autre que DSI) / dir. adj. / adj. à la dir. ○ Directrice des soins infirmiers (LSSS, art.206-208) ○ Gestionnaire de risques ○ Responsable des soins infirmiers (LSSS, art. 206-208) ○ Autre fonction de gestion
<ul style="list-style-type: none"> ● Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chargée de recherche ○ Directrice de projet de recherche ○ Autre fonction de recherche

Déclaration annuelle (suite)

Domaine de pratique (regroupé)	Domaine de pratique (spécifique)
<ul style="list-style-type: none"> • Soins en santé physique/soins à des clientèles particulières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soins aux diabétiques ○ Soins de fin de vie ○ Soins des pieds ○ Soins en cardiologie (cardiovasculaire, chirurgie cardiaque...) ○ Soins en gériatrie et gérontologie ○ Soins en néphrologie (insuff. rénale, greffe, dialyse,...) ○ Soins en neurologie (neurochirurgie,...) ○ Soins en oncologie (hémato-oncologie, ...) ○ Soins en pédiatrie ○ Soins en périnatalité (grossesse à risque, obstétrique,...) ○ Soins en réadaptation ○ Soins en stomothérapie (soins des plaies) ○ Soins médicaux et/ou chirurgicaux (généraux et spécialisés) ○ Soins périopératoires (salle d'op., USPA, bloc op.) ○ Soins rel. aux dons et greffes d'organes et tissus ○ Soins respiratoires
<ul style="list-style-type: none"> • Soins critiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soins aux grands brûlés ○ Soins d'urgence ○ Soins intensifs aux adultes (méd., chir. ou coronariens) ○ Soins intensifs en néonatalogie ○ Soins intensifs pédiatriques

Déclaration annuelle (suite)

Domaine de pratique (regroupé) (suite)	Domaine de pratique (spécifique)
<ul style="list-style-type: none"> ● Soins de première ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Clinique privée ○ Clinique-réseau ○ Groupe de médecine familiale (GMF) ○ Info-Santé ○ Maintien/soins à domicile ○ Petite enfance/famille (suivi de grossesse, enfants 0-5 ans) ○ Santé des jeunes/scolaire (jeunes 5-18 ans, inf. milieu scol.) ○ Santé et sécurité au travail ○ Services courants ○ Autres soins 1^{re} ligne (vacc., préél., clin. voyage, pharm.) ○ Plusieurs domaines en soins de première ligne
<ul style="list-style-type: none"> ● Soins en santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soins en santé mentale de première ligne ○ Soins en santé mentale spéc. et ultraspec. ○ Toxicomanie
<ul style="list-style-type: none"> ● Autres types de soins et de services 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention et contrôle des infections ○ Santé publique (enquête épidémiologique, etc.) ○ Autre domaine ○ Plusieurs domaines ○ Ne s'applique pas
Situation d'emploi	
(pas de regroupement)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Temps complet régulier (TCR) ○ Temps partiel régulier (TPR) ○ Temps partiel occasionnel (TPO)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire • Domaine d'étude	Programme d'étude
Certificat de 1^{er} cycle (microprogrammes, prog. courts, modules)	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cardiologie / cardiovasculaire ○ Gériatrie / gériatrie (psychogériatrie) ○ Néphrologie ○ Oncologie ○ Périnatalité ○ Pratique infirmière en milieu isolé ○ Santé communautaire (soins infirmiers communautaires) ○ Santé mentale / psychiatrie ○ Santé publique ○ Soins critiques (urgence, soins intensifs) ○ Soins inf. périopératoires (prat. inf. en salle d'op.) ○ Toxicomanie ○ Autres en sciences infirmières
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien à domicile ○ Psychologie ○ Santé et sécurité au travail / hygiène industrielle ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, aff. pub., R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) • Domaine d'étude	Programme d'étude
Baccalauréat	
• Sciences infirmières	○ DEC-BAC, perfectionnement, cumul de 3 cert. en sc. inf.)
• Santé	○ Psychologie ○ Autre en santé
• Autre	○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, aff. pub., R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)
Diplôme de 2^e cycle (D.E.S.S., microprogramme)	
• Sciences infirmières	○ Gestion de la douleur ○ Leadership et gestion des services infirmiers ○ Prévention et contrôle des infections ○ Réadaptation ○ Santé communautaire ○ Santé mentale / psychiatrie ○ Sciences infirmières ○ Soins palliatifs et de fin de vie ○ Autre en sciences infirmières
• Santé	○ Psychologie ○ Santé et sécurité au travail ○ Autre en santé
• Autre	○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, aff. pub., R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) • Domaine d'étude	Programme d'étude
Maîtrise (y compris formation d'IPS)	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Santé communautaire ○ Santé mentale ○ Sciences infirmières ○ Inf. praticienne spécialisée en cardiologie ○ Inf. praticienne spécialisée en néonatalogie ○ Inf. praticienne spécialisée en néphrologie ○ Inf. praticienne spécialisée en soins de première ligne
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gériatrie ○ Psychologie ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, aff. pub., R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)
Doctorat	
<ul style="list-style-type: none"> • Sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Santé communautaire ○ Sciences infirmières (sc. cliniques, doct. sur mesure)
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Épidémiologie ○ Psychologie ○ Autre en santé
<ul style="list-style-type: none"> • Autre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Andragogie ○ Éducation ○ Gestion / Administration (santé, aff. pub., R.H., etc.) ○ Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)

Déclaration annuelle (suite)

Programme de formation universitaire (suite) • Domaine d'étude	(un seul choix par domaine)
Études postdoctorales	
• Domaine des sciences infirmières (y compris sciences cliniques)	
• Domaine de la santé	
• Autre domaine (autre que sciences infirmières et santé)	



Méthodologie - Collecte et traitement des données

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

L'OIIQ attribue une catégorie à tous les employeurs du domaine des soins infirmiers ou de la santé (y compris aux infirmières travailleuses autonomes) déclarés par les membres et situés au Québec. Cette catégorie décrit le type d'établissement, d'entreprise ou d'organisme dont il s'agit. Les catégories d'employeurs sont regroupées sous cinq grands secteurs, comme le montre le tableau suivant.

Secteur d'emploi • Catégorie d'employeur	Contenu
Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)	
<ul style="list-style-type: none"> Établissement public³⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) centre hospitalier universitaire et institut universitaire (établissement non fusionné) établissement du Nord québécois (non visé par la Loi 10)
<ul style="list-style-type: none"> Établissement privé conventionné ou privé non conventionné³⁶ 	<ul style="list-style-type: none"> établissement privé incorporé en vertu de la Loi sur les compagnies, à but lucratif ou partiellement lucratif, exploitant une mission du réseau (CH, CHSLD, CLSC ou CR)
Secteur privé	
<ul style="list-style-type: none"> Agence de placement de personnel infirmier ou de soins 	<ul style="list-style-type: none"> entreprise ayant pour activité principale l'affectation d'infirmières (ou autres catégories de personnel) auprès d'établissements de santé, d'entreprises, de patients ou de leur famille
<ul style="list-style-type: none"> Autre entreprise du domaine de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ambulance et transport des malades clinique de soins de santé variés (massothérapie, naturopathie, etc.) laboratoire d'analyses gestion de soins et de services aux patients fabrication de produits et appareils médicaux service de consultation en santé et sécurité au travail
<ul style="list-style-type: none"> Clinique de soins infirmiers 	<ul style="list-style-type: none"> bureau, clinique, cabinet ou centre ayant pour activité principale la prestation de soins infirmiers (ou souvent au domicile du patient) habituellement des infirmières travailleuses autonomes, seules ou avec des associées

page suivante >>>

35 Des infirmières qui ont comme employeur et agent payeur un établissement public (surtout CISSS ou CIUSSS) peuvent être affectées dans des GMF qui sont, par ailleurs, des cliniques médicales privées (MSSS, 2006).

36 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Secteur d'emploi • Catégorie d'employeur	Contenu
Secteur privé (suite)	
<ul style="list-style-type: none"> • Clinique médicale³⁷ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ bureau, clinique, cabinet ou centre ayant pour activité principale la prestation de soins médicaux (médecins affiliés ou non à la RAMQ) ○ clinique d'urgence, de chirurgie privée, de fertilité, polyclinique, etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Compagnie pharmaceutique et centre de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ○ recherche, production et mise en marché de produits pharmaceutiques, médicaments et produits de beauté ou de santé
<ul style="list-style-type: none"> • Industrie et entreprise hors du domaine de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ industrie minière, forestière, pétrolière, manufacturière, alimentaire, technologique, automobile, etc. ○ compagnie d'assurance ○ banque
<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ point de vente de produits pharmaceutiques et médicaments
<ul style="list-style-type: none"> • Résidence privée pour personnes âgées et autres clientèles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ résidence privée pour personnes âgées ○ ressource intermédiaire de type familial ○ appartement pour personnes âgées autonomes
Secteur de l'éducation	
<ul style="list-style-type: none"> • Cégep/collège 	<ul style="list-style-type: none"> ○ établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé situé au Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Commission scolaire et centre de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ lieu d'enseignement offrant des programmes de formation aux infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et autres catégories de personnel soignant
<ul style="list-style-type: none"> • Université 	<ul style="list-style-type: none"> ○ établissement d'enseignement post-collégial situé au Québec (universités publiques ou universités à charte)
<ul style="list-style-type: none"> • Autre établissement d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ tout établissement qui a un statut privé

page suivante >>>

37 Des infirmières qui ont comme employeur et agent payeur un établissement public (surtout CIUSSS ou CIUSSS) peuvent être affectées dans des GMF qui sont, par ailleurs, des cliniques médicales privées (MSSS, 2006). Ces infirmières sont comptabilisées dans la catégorie « Établissement public ».

Secteur d'emploi et catégorie d'employeur

Secteur d'emploi • Catégorie d'employeur	Contenu
Secteur communautaire/OSBL	
• Association et regroupement	○ syndicat, association de professionnels ou d'établissements
• Organisme communautaire	○ tout type de résidence (personnes âgées, toxicomanes, avec déficiences) sans but lucratif ○ association, fondation ou regroupement ayant comme mission le soin, la protection, l'assistance aux malades ○ organisme ou communauté autochtone (à l'exception des installations exploitant une des cinq missions du RSSS)
• Organisme et communauté religieuse	○ résidence pour membres de congrégations religieuses ○ organisme paroissial ou communautaire de confession religieuse
Secteur public (autre que RSSS)	
• Autre secteur	○ SAAQ, MELS, Loto-Québec (casino), etc. ○ organisme municipal ○ ministère fédéral en territoire québécois (Défense nationale, Anciens combattants, etc.)
• Centre de détention et établissement correctionnel	○ palier fédéral (sur le territoire québécois) ou provincial
• Secteur de la santé et des services sociaux	○ Ministère de la Santé et des Services sociaux ○ Institut national de santé publique, RAMQ, CSST, etc. ○ Santé Canada (sur le territoire québécois)




Méthodologie - Collecte et traitement des données

IPS et titulaires d'un numéro de prescripteur, par région de résidence

Région de résidence	Infirmières praticiennes spécialisées ³⁸				Titulaires d'un numéro de prescripteur			
	2013-2014		2017-2018		2015-2016 ³⁹		2017-2018	
	N ^{bre}	Pourcentage des membres	N ^{bre}	Pourcentage des membres	N ^{bre}	Pourcentage des membres	N ^{bre}	Pourcentage des membres
Bas-Saint-Laurent	6	0,3%	8	0,4%	40	2,0%	175	9,0%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	0,2%	12	0,4%	33	1,1%	227	8,0%
Capitale-Nationale	25	0,3%	43	0,5%	146	1,7%	607	7,2%
Mauricie	13	0,5%	21	0,8%	58	2,2%	206	8,0%
Estrie	12	0,4%	27	0,8%	55	1,6%	302	9,0%
Montréal	43	0,3%	110	0,8%	159	1,1%	970	6,8%
Outaouais	11	0,5%	16	0,7%	89	3,8%	231	9,5%
Abitibi-Témiscamingue	8	0,6%	13	0,9%	31	2,2%	155	11,2%
Côte-Nord	2	0,2%	3	0,3%	30	3,3%	83	9,5%
Nord-du-Québec	1	0,3%	1	0,3%	9	2,9%	26	9,1%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	0,4%	8	0,8%	28	2,8%	115	11,6%
Chaudière-Appalaches	17	0,4%	22	0,5%	129	2,9%	521	11,9%
Laval	10	0,3%	18	0,4%	65	1,7%	318	7,8%
Lanaudière	14	0,3%	35	0,7%	73	1,5%	415	8,2%
Laurentides	20	0,4%	43	0,8%	99	1,9%	431	8,1%
Montérégie	31	0,2%	85	0,6%	252	1,8%	1 105	7,9%
Centre-du-Québec	9	0,5%	16	0,8%	17	0,9%	154	8,0%
Hors Québec	1	0,3%	3	1,0%	7	1,4%	6	2,1%
Ensemble du Québec	232	0,3%	484	0,7%	1 320	1,8%	6 047	8,1%

 Retour au tableau provincial (IPS)


 Retour au tableau provincial (titulaires d'un n° de prescripteur)

38 Il s'agit des membres actifs de l'OIIQ qui sont titulaires d'un certificat de spécialiste leur conférant le titre d'infirmière praticienne spécialisée; toutefois, ces données n'indiquent pas si ces personnes exercent en tant que tel ou si elles occupent un autre poste d'infirmière ou un poste en enseignement ou en gestion.

39 Puisque le règlement autorisant les infirmières et infirmiers du Québec à prescrire dans certains domaines est entré en vigueur en janvier 2016, il n'y avait pas de titulaires d'un numéro de prescripteur avant 2015-2016.

Portrait sommaire de l'exercice de la profession, par région de résidence

Région de résidence	Exercent la profession						N'exercent pas la profession		Total de membres résidant dans la région ⁴⁰
	Emploi dans la région		Emploi dans une autre région		Total partiel		N ^{bre}	%	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	1 760	90,8 %	89	4,6 %	1 849	95,4 %	90	4,6 %	1 939
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 650	93,9 %	96	3,4 %	2 746	97,3 %	75	2,7 %	2 821
Capitale-Nationale	7 624	90,8 %	383	4,6 %	8 007	95,3 %	392	4,7 %	8 399
Mauricie	2 220	86,3 %	251	9,8 %	2 471	96,0 %	102	4,0 %	2 573
Estrie	3 022	90,1 %	215	6,4 %	3 237	96,5 %	118	3,5 %	3 355
Montréal	12 583	88,8 %	831	5,9 %	13 414	94,7 %	754	5,3 %	14 168
Outaouais	2 217	90,8 %	137	5,6 %	2 354	96,4 %	87	3,6 %	2 441
Abitibi-Témiscamingue	1 312	95,1 %	28	2,0 %	1 340	97,1 %	40	2,9 %	1 380
Côte-Nord	823	94,1 %	22	2,5 %	845	96,6 %	30	3,4 %	875
Nord-du-Québec	270	94,4 %	10	3,5 %	280	97,9 %	6	2,1 %	286
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	913	92,0 %	36	3,6 %	949	95,7 %	43	4,3 %	992
Chaudière-Appalaches	2 661	61,0 %	1 542	35,3 %	4 203	96,3 %	161	3,7 %	4 364
Laval	1 084	26,7 %	2 819	69,4 %	3 903	96,1 %	160	3,9 %	4 063
Lanaudière	2 428	48,0 %	2 478	49,0 %	4 906	97,0 %	151	3,0 %	5 057
Laurentides	2 977	55,9 %	2 142	40,2 %	5 119	96,1 %	205	3,9 %	5 324
Montérégie	8 467	60,5 %	5 023	35,9 %	13 490	96,3 %	515	3,7 %	14 005
Centre-du-Québec	1 467	76,3 %	390	20,3 %	1 857	96,6 %	66	3,4 %	1 923
Moyenne des régions	78,6 %		17,8 %		96,3 %		3,7 %		

 Retour au tableau provincial

40 Ce nombre correspond aux membres actifs des ordres régionaux, mais ne comprend pas les membres inactifs retraités.

Évolution de l'effectif infirmier, par région de l'employeur⁴¹

Région de l'employeur	2012-2013	2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017			2017-2018			Croissance depuis 2013-2014	
	N ^{bre}	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	N ^{bre}	Variation	Taux de croissance	Variation	Taux de croissance
Bas-Saint-Laurent	1 916	1 923	7	0,4 %	1 916	-7	-0,4 %	1 916	0	0,0 %	1 895	-21	-1,1 %	1 811	-84	-4,4 %	-112	-5,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 707	2 718	11	0,4 %	2 716	-2	-0,1 %	2 688	-28	-1,0 %	2 696	8	0,3 %	2 668	-28	-1,0 %	-50	-1,8 %
Capitale-Nationale	9 033	9 116	83	0,9 %	9 160	44	0,5 %	9 193	33	0,4 %	9 185	-8	-0,1 %	9 149	-36	-0,4 %	33	0,4 %
Mauricie	2 428	2 496	68	2,8 %	2 493	-3	-0,1 %	2 456	-37	-1,5 %	2 439	-17	-0,7 %	2 464	25	1,0 %	-32	-1,3 %
Estrie	2 917	2 957	40	1,4 %	3 003	46	1,6 %	3 130	127	4,2 %	3 132	2	0,1 %	3 153	21	0,7 %	196	6,6 %
Montréal	22 231	22 521	290	1,3 %	22 634	113	0,5 %	22 767	133	0,6 %	22 783	16	0,1 %	23 026	243	1,1 %	505	2,2 %
Outaouais	2 136	2 175	39	1,8 %	2 209	34	1,6 %	2 213	4	0,2 %	2 220	7	0,3 %	2 262	42	1,9 %	87	4,0 %
Abitibi-Témiscamingue	1 359	1 363	4	0,3 %	1 339	-24	-1,8 %	1 319	-20	-1,5 %	1 346	27	2,0 %	1 345	-1	-0,1 %	-18	-1,3 %
Côte-Nord	924	908	-16	-1,7 %	914	6	0,7 %	909	-5	-0,5 %	906	-3	-0,3 %	897	-9	-1,0 %	-11	-1,2 %
Nord-du-Québec	519	531	12	2,3 %	557	26	4,9 %	581	24	4,3 %	604	23	4,0 %	608	4	0,7 %	77	14,5 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	944	944	0	0,0 %	943	-1	-0,1 %	951	8	0,8 %	955	4	0,4 %	929	-26	-2,7 %	-15	-1,6 %
Chaudière-Appalaches	2 911	2 942	31	1,1 %	2 859	-83	-2,8 %	2 877	18	0,6 %	2 845	-32	-1,1 %	2 867	22	0,8 %	-75	-2,5 %
Laval	2 327	2 303	-24	-1,0 %	2 329	26	1,1 %	2 408	79	3,4 %	2 480	72	3,0 %	2 490	10	0,4 %	187	8,1 %
Lanaudière	2 577	2 619	42	1,6 %	2 637	18	0,7 %	2 665	28	1,1 %	2 643	-22	-0,8 %	2 714	71	2,7 %	95	3,6 %
Laurentides	3 140	3 243	103	3,3 %	3 294	51	1,6 %	3 339	45	1,4 %	3 363	24	0,7 %	3 409	46	1,4 %	166	5,1 %
Montérégie	8 297	8 532	235	2,8 %	8 587	55	0,6 %	8 680	93	1,1 %	8 835	155	1,8 %	9 009	174	2,0 %	477	5,6 %
Centre-du-Québec	1 618	1 658	40	2,5 %	1 652	-6	-0,4 %	1 684	32	1,9 %	1 711	27	1,6 %	1 688	-23	-1,3 %	30	1,8 %
Ensemble du Québec	67 984	68 949	965	1,4 %	69 242	293	0,4 %	69 776	534	0,8 %	70 038	262	0,4 %	70 489	451	0,6 %	1 540	2,2 %



Retour au tableau provincial

41 La croissance de l'effectif ne dit rien de l'évolution de la pénurie de main-d'œuvre infirmière, puisqu'il faut également tenir compte de l'augmentation des besoins de la population ou du panier de services. En outre, c'est le MSSS qui mesure la pénurie d'infirmières pour l'ensemble du Québec. Rappelons qu'une pénurie est une différence négative entre l'offre (main-d'œuvre disponible) et la demande (besoins de santé de la population). Le Tableau de l'OIIQ permet de suivre seulement l'évolution des effectifs infirmiers (l'offre) et non d'évaluer les pénuries de personnel infirmier, tant sur une base provinciale que régionale.

Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2016-2017						2017-2018						
	Population		Ensemble de l'effectif infirmier (OIQ)			Infirmières en soins directs dans le RSSS ⁴²			Population		Ensemble de l'effectif infirmier (OIQ)		
	Nombre	%	Nombre	%	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	%	N ^{bre} pour 1 000 H.	Nombre	%	Nombre	%	N ^{bre} pour 1 000 H.
Bas-Saint-Laurent	199 934	2,4 %	1 895	2,7 %	9,48	1 246	2,7 %	6,23	199 534	2,4 %	1 811	2,6 %	9,08
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 104	3,3 %	2 696	3,8 %	9,73	1 881	4,1 %	6,79	276 509	3,3 %	2 668	3,8 %	9,65
Capitale-Nationale	737 497	8,9 %	9 185	13,1 %	12,45	6 143	13,3 %	8,33	742 452	8,8 %	9 149	13,0 %	12,32
Mauricie	268 261	3,2 %	2 439	3,5 %	9,09	1 637 ⁴³	3,5 %	6,10	269 289	3,2 %	2 464	3,5 %	9,15
Estrie	324 517	3,9 %	3 132	4,5 %	9,65	2 757	6,0 %	8,50	327 089	3,9 %	3 153	4,5 %	9,64
Montréal	2 008 777	24,1 %	22 783	32,5 %	11,34	14 985	32,5 %	7,46	2 033 189	24,2 %	23 026	32,7 %	11,33
Outaouais	389 213	4,7 %	2 220	3,2 %	5,70	1 529	3,3 %	3,93	392 785	4,7 %	2 262	3,2 %	5,76
Abitibi-Témiscamingue	147 888	1,8 %	1 346	1,9 %	9,10	843	1,8 %	5,70	147 909	1,8 %	1 345	1,9 %	9,09
Côte-Nord	92 531	1,1 %	906	1,3 %	9,79	591	1,3 %	6,39	91 546	1,1 %	897	1,3 %	9,80
Nord-du-Québec	45 025	0,5 %	604	0,9 %	13,41	503 ⁴⁴	1,1 %	11,17	45 367	0,5 %	608	0,9 %	13,40
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 707	1,1 %	955	1,4 %	10,41	679	1,5 %	7,40	91 442	1,1 %	929	1,3 %	10,16
Chaudière-Appalaches	424 709	5,1 %	2 845	4,1 %	6,70	1 917	4,2 %	4,51	426 791	5,1 %	2 867	4,1 %	6,72
Laval	431 208	5,2 %	2 480	3,5 %	5,75	1 463	3,2 %	3,39	437 413	5,2 %	2 490	3,5 %	5,69
Lanaudière	501 957	6,0 %	2 643	3,8 %	5,27	1 741	3,8 %	3,47	507 154	6,0 %	2 714	3,9 %	5,35
Laurentides	601 588	7,2 %	3 363	4,8 %	5,59	2 166	4,7 %	3,60	609 421	7,3 %	3 409	4,8 %	5,59
Montérégie	1 536 242	18,5 %	8 835	12,6 %	5,75	4 901	10,6 %	3,19	1 550 534	18,5 %	9 009	12,8 %	5,81
Centre-du-Québec	243 730	2,9 %	1 711	2,4 %	7,02	1 148 ⁴⁵	2,5 %	4,71	245 610	2,9 %	1 688	2,4 %	6,87
Ensemble du Québec	8 321 888	100,0 %	70 038	100,0 %	8,42	46 130	100,0 %	5,54	8 394 034	100,0 %	70 489	100,0 %	8,40



Retour aux tableau et graphique provinciaux

42 Il s'agit des infirmières syndiquées employées dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, en équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2018). Les gestionnaires de soins infirmiers ne sont pas comptés dans ces données. Les données pour 2017-2018 n'étaient pas disponibles au moment de la production de ce rapport.

43 Les ETC (données du MSSS) n'étant disponibles que globalement pour la région sociosanitaire 04 (Mauricie et Centre-du-Québec), ils ont été répartis entre chacune des deux régions administratives, Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17), en proportion du nombre total d'infirmières exerçant dans ces deux régions.

44 Comprend les régions sociosanitaires 10 (Nord-du-Québec), 17 (Nunavik) et 18 (Terres-Cries-de-la-Baie-James).

45 Voir note 43.

Âge moyen au 31 mars, par région de l'employeur

Région de l'employeur	Au 31 mars														
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bas-Saint-Laurent	43,6	43,6	43,5	43,5	43,4	43,4	43,6	43,4	43,1	42,6	42,1	42,0	41,8	41,8	41,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43,5	43,7	43,3	43,1	43,0	42,6	42,5	42,3	41,9	41,4	41,0	40,5	40,2	39,3	39,9
Capitale-Nationale	42,9	42,8	42,5	42,3	42,0	41,9	41,8	41,9	41,6	41,4	41,0	40,8	40,6	40,4	40,1
Mauricie	43,2	43,0	42,9	42,9	42,7	42,3	42,0	42,0	41,9	41,7	41,2	40,9	40,9	40,6	40,3
Estrie	43,2	43,2	42,9	42,6	42,6	42,7	42,7	42,5	42,4	42,3	42,0	41,4	40,6	40,2	40,1
Montréal	43,5	43,6	43,6	43,6	43,6	43,7	43,9	43,8	43,7	43,6	43,4	43,1	43,0	42,7	42,6
Outaouais	41,3	41,5	41,8	41,8	41,8	42,3	42,6	42,6	42,7	42,8	42,8	42,6	42,4	42,4	42,6
Abitibi-Témiscamingue	42,0	42,1	42,1	42,1	42,0	41,9	41,9	42,1	41,9	41,9	41,7	41,4	41,5	41,2	41,1
Côte-Nord	41,6	41,7	41,6	42,0	42,0	42,0	42,4	42,7	42,8	42,7	42,7	42,4	42,1	41,8	42,1
Nord-du-Québec	42,7	41,9	41,3	41,1	41,2	41,7	41,9	41,5	41,5	41,7	41,8	41,3	41,3	41,4	41,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43,7	43,9	43,9	44,1	44,0	44,2	44,5	44,7	44,5	44,7	44,9	44,5	44,0	43,5	43,1
Chaudière-Appalaches	43,3	43,3	43,1	43,0	42,7	42,6	42,6	42,5	42,3	42,1	42,0	41,5	41,1	40,7	40,5
Laval	42,2	42,2	42,4	42,6	42,4	42,7	42,9	43,4	43,4	43,7	43,6	43,4	43,2	43,0	42,9
Lanaudière	41,2	41,2	41,3	41,3	41,5	41,4	41,9	42,1	42,0	42,1	41,9	42,0	41,8	41,4	41,0
Laurentides	42,0	42,1	41,8	41,7	42,0	42,3	42,6	42,8	42,7	42,8	42,5	42,0	41,8	41,5	41,4
Montérégie	42,5	42,7	42,6	42,8	42,7	42,7	42,9	42,9	42,7	42,6	42,2	41,9	41,6	41,3	41,1
Centre-du-Québec	43,7	43,7	43,3	43,2	43,2	43,2	43,1	43,0	42,9	42,5	42,1	41,6	41,4	41,0	40,9
Ensemble du Québec	43,0	43,0	42,9	42,9	42,8	42,9	43,0	43,0	42,8	42,7	42,4	42,1	41,9	41,6	41,5



Retour au graphique provincial

Tranche d'âge, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014								2017-2018								Variation			
	24 ans ou moins	25 à 34 ans	Moins de 35 ans %	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans ou +	55 ans ou + %	TOTAL	24 ans ou moins	25 à 34 ans	Moins de 35 ans %	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans ou +	55 ans ou + %	TOTAL	Moins de 35 ans		55 ans ou +	
Bas-Saint-Laurent	155	456	31,8 %	468	466	378	19,7 %	1 923	116	480	32,9 %	494	438	283	15,6 %	1 811	-15	-2,5 %	-95	-4,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	218	786	36,9 %	614	617	483	17,8 %	2 718	185	843	38,5 %	725	560	355	13,3 %	2 668	24	2,4 %	-128	-4,5 %
Capitale-Nationale	742	2 658	37,3 %	1 980	2 146	1 590	17,4 %	9 116	663	2 758	37,4 %	2 543	1 907	1 278	14,0 %	9 149	21	0,6 %	-312	-3,5 %
Mauricie	189	686	35,1 %	580	630	411	16,5 %	2 496	164	749	37,1 %	664	559	328	13,3 %	2 464	38	4,3 %	-83	-3,2 %
Estrie	231	770	33,9 %	649	743	564	19,1 %	2 957	263	922	37,6 %	814	709	445	14,1 %	3 153	184	18,4 %	-119	-5,0 %
Montréal	1 031	5 203	27,7 %	5 626	6 160	4 501	20,0 %	22 521	1 071	5 654	29,2 %	6 177	5 996	4 128	17,9 %	23 026	491	7,9 %	-373	-2,1 %
Outaouais	111	473	26,9 %	580	676	335	15,4 %	2 175	117	485	26,6 %	623	693	344	15,2 %	2 262	18	3,1 %	9	-0,2 %
Abitibi-Témiscamingue	99	330	31,5 %	344	375	215	15,8 %	1 363	103	360	34,4 %	343	342	197	14,6 %	1 345	34	7,9 %	-18	-1,1 %
Côte-Nord	39	201	26,4 %	239	301	128	14,1 %	908	56	215	30,2 %	225	260	141	15,7 %	897	31	12,9 %	13	1,6 %
Nord-du-Québec	19	168	35,2 %	132	118	94	17,7 %	531	12	205	35,7 %	151	127	113	18,6 %	608	30	16,0 %	19	0,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43	174	23,0 %	202	326	199	21,1 %	944	40	243	30,5 %	198	262	186	20,0 %	929	66	30,4 %	-13	-1,1 %
Chaudière-Appalaches	188	818	34,2 %	650	689	597	20,3 %	2 942	243	822	37,1 %	747	627	428	14,9 %	2 867	59	5,9 %	-169	-5,4 %
Laval	91	478	24,7 %	615	697	422	18,3 %	2 303	137	537	27,1 %	680	672	464	18,6 %	2 490	105	18,5 %	42	0,3 %
Lanaudière	157	657	31,1 %	677	712	416	15,9 %	2 619	196	679	32,2 %	779	672	388	14,3 %	2 714	61	7,5 %	-28	-1,6 %
Laurentides	140	780	28,4 %	888	895	540	16,7 %	3 243	206	840	30,7 %	1 025	833	505	14,8 %	3 409	126	13,7 %	-35	-1,8 %
Montérégie	560	2 112	31,3 %	2 099	2 197	1 564	18,3 %	8 532	625	2 436	34,0 %	2 483	2 070	1 395	15,5 %	9 009	389	14,6 %	-169	-2,8 %
Centre-du-Québec	116	415	32,0 %	391	441	295	17,8 %	1 658	131	444	34,1 %	469	391	253	15,0 %	1 688	44	8,3 %	-42	-2,8 %
Ensemble du Québec	4 129	17 165	30,9 %	16 734	18 189	12 732	18,5 %	68 949	4 328	18 672	32,6 %	19 140	17 118	11 231	15,9 %	70 489	1 706	8,0 %	-1 501	-2,5 %



Retour au graphique provincial

Proportion des hommes dans la profession, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Bas-Saint-Laurent	8,9 %	8,7 %	8,0 %	8,3 %	8,7 %	8,4 %	8,1 %	8,2 %	8,1 %	7,7 %	8,3 %	8,6 %	8,6 %	8,5 %	8,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,1 %	10,7 %	10,5 %	10,4 %	10,3 %	9,7 %	9,5 %	9,9 %	10,0 %	10,6 %	10,4 %	10,3 %	10,4 %	10,3 %	10,6 %
Capitale-Nationale	10,6 %	10,6 %	10,7 %	10,6 %	11,0 %	11,3 %	11,6 %	11,5 %	11,6 %	11,8 %	12,0 %	12,1 %	12,3 %	12,4 %	12,7 %
Mauricie	9,8 %	10,0 %	9,6 %	9,7 %	9,5 %	9,5 %	9,5 %	9,9 %	9,8 %	9,9 %	10,3 %	10,3 %	10,2 %	9,9 %	9,7 %
Estrie	10,6 %	10,5 %	10,6 %	10,9 %	11,4 %	11,3 %	11,4 %	11,3 %	11,5 %	11,4 %	11,8 %	12,4 %	12,3 %	12,6 %	12,3 %
Montréal	8,6 %	8,8 %	9,0 %	9,2 %	9,7 %	9,8 %	10,1 %	10,5 %	10,7 %	11,3 %	11,8 %	12,1 %	12,4 %	12,6 %	12,9 %
Outaouais	8,0 %	8,2 %	8,0 %	8,2 %	8,2 %	8,2 %	8,6 %	8,6 %	9,0 %	9,6 %	9,5 %	9,6 %	10,1 %	10,4 %	10,7 %
Abitibi-Témiscamingue	8,6 %	8,3 %	7,7 %	7,6 %	7,5 %	7,5 %	7,7 %	7,6 %	7,4 %	7,6 %	7,5 %	7,5 %	7,3 %	7,9 %	7,8 %
Côte-Nord	9,2 %	9,6 %	9,5 %	9,2 %	8,8 %	9,6 %	9,2 %	9,4 %	10,4 %	9,4 %	8,8 %	9,3 %	8,8 %	9,1 %	9,0 %
Nord-du-Québec	22,4 %	20,6 %	21,4 %	20,5 %	19,3 %	19,3 %	18,7 %	20,6 %	19,2 %	18,9 %	18,5 %	17,6 %	17,6 %	19,2 %	19,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10,1 %	10,1 %	9,8 %	10,4 %	10,5 %	10,3 %	10,2 %	10,3 %	9,9 %	10,3 %	10,4 %	10,8 %	10,7 %	11,2 %	11,4 %
Chaudière-Appalaches	10,1 %	9,8 %	9,8 %	10,1 %	9,9 %	9,9 %	10,4 %	10,6 %	10,5 %	10,2 %	10,5 %	10,6 %	10,4 %	10,4 %	10,7 %
Laval	6,9 %	6,6 %	6,3 %	6,6 %	6,6 %	7,4 %	7,6 %	7,6 %	8,2 %	8,4 %	8,3 %	8,8 %	8,8 %	9,0 %	8,9 %
Lanaudière	10,1 %	9,6 %	10,0 %	9,9 %	9,9 %	9,9 %	10,0 %	10,1 %	10,4 %	10,2 %	10,3 %	10,2 %	10,0 %	9,7 %	9,8 %
Laurentides	8,8 %	9,0 %	8,8 %	8,7 %	8,9 %	9,1 %	9,1 %	9,5 %	9,4 %	9,3 %	9,0 %	9,1 %	9,1 %	9,4 %	9,4 %
Montérégie	6,9 %	6,8 %	6,9 %	6,9 %	6,9 %	7,1 %	7,2 %	7,2 %	7,5 %	7,8 %	8,2 %	8,3 %	8,5 %	8,7 %	8,8 %
Centre-du-Québec	9,9 %	9,1 %	8,7 %	8,8 %	8,3 %	8,4 %	8,6 %	8,2 %	8,0 %	8,1 %	8,4 %	8,7 %	8,4 %	8,6 %	8,7 %
Ensemble du Québec	9,1 %	9,1 %	9,1 %	9,2 %	9,4 %	9,5 %	9,7 %	9,9 %	10,0 %	10,3 %	10,6 %	10,8 %	10,9 %	11,0 %	11,2 %



Retour au graphique provincial

Formation initiale, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014										2017-2018									
	Diplôme décerné par un hôpital		DEC		Baccalauréat initial		Formation hors Québec		Total	Diplôme décerné par un hôpital		DEC		Baccalauréat initial		Formation hors Québec		Total		
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	34	1,8 %	1 793	93,2 %	66	3,4 %	30	1,6 %	1 923	9	0,5 %	1 702	94,0 %	77	4,3 %	23	1,3 %	1 811		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21	0,8 %	2 516	92,6 %	169	6,2 %	12	0,4 %	2 718	3	0,1 %	2 440	91,5 %	218	8,2 %	7	0,3 %	2 668		
Capitale-Nationale	182	2,0 %	7 635	83,8 %	1 103	12,1 %	196	2,2 %	9 116	60	0,7 %	7 605	83,1 %	1 218	13,3 %	266	2,9 %	9 149		
Mauricie	26	1,0 %	2 255	90,3 %	194	7,8 %	21	0,8 %	2 496	10	0,4 %	2 210	89,7 %	226	9,2 %	18	0,7 %	2 464		
Estrie	43	1,5 %	2 719	92,0 %	120	4,1 %	75	2,5 %	2 957	18	0,6 %	2 827	89,7 %	140	4,4 %	168	5,3 %	3 153		
Montréal	473	2,1 %	16 210	72,0 %	3 325	14,8 %	2 513	11,2 %	22 521	195	0,8 %	16 118	70,0 %	3 870	16,8 %	2 843	12,3 %	23 026		
Outaouais	26	1,2 %	1 762	81,0 %	221	10,2 %	166	7,6 %	2 175	8	0,4 %	1 756	77,6 %	287	12,7 %	211	9,3 %	2 262		
Abitibi-Témiscamingue	12	0,9 %	1 277	93,7 %	46	3,4 %	28	2,1 %	1 363	3	0,2 %	1 264	94,0 %	46	3,4 %	32	2,4 %	1 345		
Côte-Nord	7	0,8 %	857	94,4 %	32	3,5 %	12	1,3 %	908	4	0,4 %	835	93,1 %	38	4,2 %	20	2,2 %	897		
Nord-du-Québec	7	1,3 %	436	82,1 %	62	11,7 %	26	4,9 %	531	0	0,0 %	494	81,3 %	76	12,5 %	38	6,3 %	608		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13	1,4 %	859	91,0 %	48	5,1 %	24	2,5 %	944	5	0,5 %	835	89,9 %	59	6,4 %	30	3,2 %	929		
Chaudière-Appalaches	86	2,9 %	2 666	90,6 %	172	5,8 %	18	0,6 %	2 942	31	1,1 %	2 597	90,6 %	211	7,4 %	28	1,0 %	2 867		
Laval	42	1,8 %	1 845	80,1 %	330	14,3 %	86	3,7 %	2 303	24	1,0 %	1 944	78,1 %	384	15,4 %	138	5,5 %	2 490		
Lanaudière	32	1,2 %	2 346	89,6 %	212	8,1 %	29	1,1 %	2 619	14	0,5 %	2 423	89,3 %	240	8,8 %	37	1,4 %	2 714		
Laurentides	60	1,9 %	2 852	87,9 %	256	7,9 %	75	2,3 %	3 243	22	0,6 %	2 971	87,2 %	326	9,6 %	90	2,6 %	3 409		
Montérégie	159	1,9 %	7 516	88,1 %	591	6,9 %	266	3,1 %	8 532	55	0,6 %	7 865	87,3 %	719	8,0 %	370	4,1 %	9 009		
Centre-du-Québec	34	2,1 %	1 518	91,6 %	98	5,9 %	8	0,5 %	1 658	14	0,8 %	1 560	92,4 %	105	6,2 %	9	0,5 %	1 688		
Ensemble du Québec	1 257	1,8 %	57 062	82,8 %	7 045	10,2 %	3 585	5,2 %	68 949	475	0,7 %	57 446	81,5 %	8 240	11,7 %	4 328	6,1 %	70 489		



Retour au graphique provincial

Niveau d'études en sciences infirmières, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014											2017-2018											Var. du % de bac ou +
	DEC		Certificat		Baccalauréat		Cycle supérieur		% total bac ou +	Total	DEC		Certificat		Baccalauréat		Cycle supérieur		% total bac ou +	Total			
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%					
Bas-Saint-Laurent	982	51,1 %	201	10,5 %	695	36,1 %	45	2,3 %	38,5 %	1 923	826	45,6 %	147	8,1 %	781	43,1 %	57	3,1 %	46,3 %	1 811	7,8		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 482	54,5 %	160	5,9 %	1 024	37,7 %	52	1,9 %	39,6 %	2 718	1 322	49,6 %	109	4,1 %	1 176	44,1 %	61	2,3 %	46,4 %	2 668	6,8		
Capitale-Nationale	4 811	52,8 %	816	9,0 %	3 247	35,6 %	242	2,7 %	38,3 %	9 116	4 225	46,2 %	663	7,2 %	3 994	43,7 %	267	2,9 %	46,6 %	9 149	8,3		
Mauricie	1 438	57,6 %	246	9,9 %	745	29,8 %	67	2,7 %	32,5 %	2 496	1 272	51,6 %	163	6,6 %	931	37,8 %	98	4,0 %	41,8 %	2 464	9,2		
Estrie	1 696	57,4 %	154	5,2 %	1 004	34,0 %	103	3,5 %	37,4 %	2 957	1 572	49,9 %	183	5,8 %	1 258	39,9 %	140	4,4 %	44,3 %	3 153	6,9		
Montréal	11 138	49,5 %	1 756	7,8 %	8 371	37,2 %	1 256	5,6 %	42,7 %	22 521	10 401	45,2 %	1 661	7,2 %	9 527	41,4 %	1 437	6,2 %	47,6 %	23 026	4,9		
Outaouais	1 153	53,0 %	98	4,5 %	861	39,6 %	63	2,9 %	42,5 %	2 175	1 124	49,7 %	83	3,7 %	963	42,6 %	92	4,1 %	46,6 %	2 262	4,2		
Abitibi-Témiscamingue	786	57,7 %	101	7,4 %	450	33,0 %	26	1,9 %	34,9 %	1 363	715	53,2 %	83	6,2 %	508	37,8 %	39	2,9 %	40,7 %	1 345	5,7		
Côte-Nord	565	62,2 %	94	10,4 %	241	26,5 %	8	0,9 %	27,4 %	908	533	59,4 %	75	8,4 %	278	31,0 %	11	1,2 %	32,2 %	897	4,8		
Nord-du-Québec	292	55,0 %	47	8,9 %	181	34,1 %	11	2,1 %	36,2 %	531	293	48,2 %	51	8,4 %	244	40,1 %	20	3,3 %	43,4 %	608	7,3		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	604	64,0 %	97	10,3 %	232	24,6 %	11	1,2 %	25,7 %	944	536	57,7 %	67	7,2 %	308	33,2 %	18	1,9 %	35,1 %	929	9,3		
Chaudière-Appalaches	1 653	56,2 %	278	9,4 %	951	32,3 %	60	2,0 %	34,4 %	2 942	1 436	50,1 %	229	8,0 %	1 131	39,4 %	71	2,5 %	41,9 %	2 867	7,6		
Laval	1 132	49,2 %	222	9,6 %	882	38,3 %	67	2,9 %	41,2 %	2 303	1 134	45,5 %	217	8,7 %	1 050	42,2 %	89	3,6 %	45,7 %	2 490	4,5		
Lanaudière	1 454	55,5 %	309	11,8 %	793	30,3 %	63	2,4 %	32,7 %	2 619	1 430	52,7 %	259	9,5 %	930	34,3 %	95	3,5 %	37,8 %	2 714	5,1		
Laurentides	1 854	57,2 %	369	11,4 %	942	29,0 %	78	2,4 %	31,5 %	3 243	1 775	52,1 %	359	10,5 %	1 162	34,1 %	113	3,3 %	37,4 %	3 409	5,9		
Montérégie	4 767	55,9 %	915	10,7 %	2 626	30,8 %	224	2,6 %	33,4 %	8 532	4 641	51,5 %	884	9,8 %	3 152	35,0 %	332	3,7 %	38,7 %	9 009	5,3		
Centre-du-Québec	974	58,7 %	208	12,5 %	442	26,7 %	34	2,1 %	28,7 %	1 658	885	52,4 %	169	10,0 %	581	34,4 %	53	3,1 %	37,6 %	1 688	8,8		
Ensemble du Québec	36 781	53,3 %	6 071	8,8 %	23 687	34,4 %	2 410	3,5 %	37,8 %	68 949	34 120	48,4 %	5 402	7,7 %	27 974	39,7 %	2 993	4,2 %	43,9 %	70 489	6,1		



Retour au graphique provincial

Taux de conformité à la Norme de formation continue, par région de l'employeur

Région de l'employeur	Conformité à la NFC en 2015					Conformité à la NFC en 2016					Conformité à la NFC en 2017					Variation du taux de conformité depuis 2015
	Aucune formation	N ^{bre} d'hrs inférieur à la NFC	Conformes à la NFC		N ^{bre} de membres visés	Aucune formation	N ^{bre} d'hrs inférieur à la NFC	Conformes à la NFC		N ^{bre} de membres visés	Aucune formation	N ^{bre} d'hrs inférieur à la NFC	Conformes à la NFC		N ^{bre} de membres visés	
	%	%	N ^{bre}	%		%	%	N ^{bre}	%		%	%	%	N ^{bre}		
Bas-Saint-Laurent	2,5 %	15,9 %	1 315	81,5 %	1 613	1,4 %	13,6 %	1 342	85,0 %	1 578	1,0 %	12,9 %	1 346	86,1 %	1 563	4,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2,3 %	14,6 %	1 878	83,1 %	2 260	1,9 %	16,3 %	1 839	81,8 %	2 247	2,0 %	13,8 %	1 862	84,2 %	2 212	1,1
Capitale-Nationale	1,9 %	16,6 %	6 266	81,4 %	7 696	1,5 %	15,5 %	6 362	83,0 %	7 663	1,4 %	12,9 %	6 568	85,7 %	7 663	4,3
Mauricie	2,1 %	14,0 %	1 764	83,9 %	2 103	1,9 %	15,5 %	1 705	82,6 %	2 064	1,5 %	13,6 %	1 721	84,9 %	2 028	1,0
Estrie	2,4 %	15,8 %	2 055	81,8 %	2 511	2,1 %	16,5 %	2 071	81,4 %	2 545	1,9 %	13,1 %	2 222	85,0 %	2 613	3,2
Montréal	2,2 %	14,7 %	16 052	83,1 %	19 311	1,5 %	14,3 %	16 227	84,2 %	19 278	1,6 %	12,3 %	16 825	86,1 %	19 552	2,9
Outaouais	2,5 %	20,6 %	1 436	76,9 %	1 868	2,2 %	20,4 %	1 435	77,4 %	1 855	1,9 %	17,7 %	1 536	80,4 %	1 911	3,5
Abitibi-Témiscamingue	2,0 %	19,6 %	885	78,3 %	1 130	1,4 %	15,1 %	954	83,5 %	1 142	1,7 %	13,2 %	966	85,1 %	1 135	6,8
Côte-Nord	1,9 %	19,0 %	618	79,1 %	781	1,4 %	18,2 %	623	80,4 %	775	1,8 %	16,9 %	625	81,3 %	769	2,1
Nord-du-Québec	1,3 %	10,7 %	458	87,9 %	521	1,1 %	10,4 %	469	88,5 %	530	0,6 %	12,3 %	462	87,2 %	530	-0,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,6 %	20,2 %	609	76,2 %	799	2,5 %	19,9 %	619	77,6 %	798	2,0 %	14,8 %	656	83,1 %	789	6,9
Chaudière-Appalaches	2,5 %	17,1 %	1 932	80,4 %	2 402	1,9 %	17,0 %	1 923	81,1 %	2 370	2,3 %	12,2 %	2 063	85,5 %	2 414	5,0
Laval	2,2 %	16,1 %	1 700	81,7 %	2 081	2,0 %	15,6 %	1 761	82,4 %	2 137	1,7 %	13,8 %	1 825	84,5 %	2 160	2,8
Lanaudière	2,8 %	19,7 %	1 752	77,5 %	2 261	1,9 %	19,5 %	1 760	78,6 %	2 239	1,4 %	15,9 %	1 899	82,7 %	2 297	5,2
Laurentides	2,5 %	17,3 %	2 257	80,2 %	2 815	1,8 %	19,0 %	2 195	79,2 %	2 772	1,9 %	15,0 %	2 375	83,1 %	2 857	3,0
Montérégie	2,1 %	17,9 %	5 890	80,0 %	7 362	1,5 %	16,7 %	6 059	81,8 %	7 409	1,6 %	13,0 %	6 477	85,5 %	7 579	5,5
Centre-du-Québec	1,8 %	12,9 %	1 219	85,2 %	1 430	2,1 %	11,7 %	1 219	86,2 %	1 414	1,5 %	9,1 %	1 280	89,4 %	1 432	4,1
Ensemble du Québec	2,2 %	16,2 %	48 086	81,6 %	58 944	1,7 %	15,8 %	48 563	82,6 %	58 816	1,6 %	13,1 %	50 708	85,2 %	59 504	3,6



Retour au graphique provincial

Situation d'emploi, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014							2017-2018							Variation	
	Temps complet		Temps partiel		Occasionnel		Total ⁴⁶	Temps complet		Temps partiel		Occasionnel		Total ⁴⁷	% temps complet	% occasionnel
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	1 064	55,4 %	646	33,6 %	212	11,0 %	1 922	986	54,4 %	632	34,9 %	193	10,7 %	1 811	-0,9	-0,4
Saguenay-Lac-St-Jean	1 435	52,8 %	909	33,5 %	373	13,7 %	2 717	1 452	54,4 %	896	33,6 %	319	12,0 %	2 667	1,6	-1,8
Capitale-Nationale	5 871	64,4 %	2 514	27,6 %	727	8,0 %	9 112	5 721	62,6 %	2 739	29,9 %	686	7,5 %	9 146	-1,9	-0,5
Mauricie	1 422	57,0 %	797	31,9 %	277	11,1 %	2 496	1 285	52,2 %	876	35,6 %	303	12,3 %	2 464	-4,8	1,2
Estrie	1 862	63,0 %	835	28,3 %	258	8,7 %	2 955	1 931	61,2 %	963	30,5 %	259	8,2 %	3 153	-1,8	-0,5
Montréal	13 818	61,4 %	7 216	32,1 %	1 463	6,5 %	22 497	13 751	59,7 %	7 891	34,3 %	1 376	6,0 %	23 018	-1,7	-0,5
Outaouais	1 425	65,5 %	580	26,7 %	169	7,8 %	2 174	1 456	64,4 %	640	28,3 %	166	7,3 %	2 262	-1,2	-0,4
Abitibi-Témiscamingue	732	53,7 %	533	39,1 %	98	7,2 %	1 363	748	55,6 %	497	37,0 %	100	7,4 %	1 345	1,9	0,2
Côte-Nord	577	63,5 %	233	25,7 %	98	10,8 %	908	562	62,7 %	251	28,0 %	84	9,4 %	897	-0,9	-1,4
Nord-du-Québec	382	71,9 %	67	12,6 %	82	15,4 %	531	473	77,8 %	43	7,1 %	92	15,1 %	608	5,9	-0,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	538	57,1 %	276	29,3 %	129	13,7 %	943	573	61,7 %	254	27,3 %	102	11,0 %	929	4,6	-2,7
Chaudière-Appalaches	1 689	57,4 %	866	29,5 %	385	13,1 %	2 940	1 652	57,6 %	821	28,6 %	393	13,7 %	2 866	0,2	0,6
Laval	1 258	54,6 %	879	38,2 %	165	7,2 %	2 302	1 325	53,2 %	977	39,2 %	188	7,6 %	2 490	-1,4	0,4
Lanaudière	1 343	51,3 %	998	38,1 %	276	10,5 %	2 617	1 399	51,5 %	1 069	39,4 %	246	9,1 %	2 714	0,2	-1,5
Laurentides	1 850	57,1 %	1 082	33,4 %	309	9,5 %	3 241	1 951	57,2 %	1 202	35,3 %	256	7,5 %	3 409	0,1	-2,0
Montérégie	4 698	55,1 %	3 036	35,6 %	795	9,3 %	8 529	4 857	53,9 %	3 378	37,5 %	774	8,6 %	9 009	-1,2	-0,7
Centre-du-Québec	1 079	65,1 %	438	26,4 %	140	8,4 %	1 657	1 147	68,0 %	407	24,1 %	134	7,9 %	1 688	2,8	-0,5
Ensemble du Québec	41 043	59,6 %	21 905	31,8 %	5 956	8,6 %	68 904	41 269	58,6 %	23 536	33,4 %	5 671	8,0 %	70 476	-1,0	-0,6



Retour au graphique provincial

46 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 45).

47 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 13).

Secteur d'emploi⁴⁸, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014									2017-2018								
	RSSS		Privé		Éducation		Public (autre que RSSS) Communautaire/OSBL		Total	RSSS		Privé		Éducation		Public (autre que RSSS) Communautaire/OSBL		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Bas-Saint-Laurent	1 601	83,3 %	117	6,1 %	114	5,9 %	91	4,7 %	1 923	1 517	83,8 %	105	5,8 %	103	5,7 %	86	4,7 %	1 811
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 349	86,4 %	152	5,6 %	132	4,9 %	85	3,1 %	2 718	2 314	86,7 %	148	5,5 %	114	4,3 %	92	3,4 %	2 668
Capitale-Nationale	7 703	84,5 %	629	6,9 %	337	3,7 %	447	4,9 %	9 116	7 736	84,6 %	689	7,5 %	318	3,5 %	406	4,4 %	9 149
Mauricie	2 109	84,5 %	150	6,0 %	139	5,6 %	98	3,9 %	2 496	2 081	84,5 %	162	6,6 %	134	5,4 %	87	3,5 %	2 464
Estrie	2 594	87,7 %	174	5,9 %	123	4,2 %	66	2,2 %	2 957	2 741	86,9 %	200	6,3 %	140	4,4 %	72	2,3 %	3 153
Montréal	19 047	84,6 %	1 857	8,2 %	823	3,7 %	794	3,5 %	22 521	19 625	85,2 %	1 891	8,2 %	791	3,4 %	719	3,1 %	23 026
Outaouais	1 805	83,0 %	207	9,5 %	112	5,1 %	51	2,3 %	2 175	1 912	84,5 %	202	8,9 %	99	4,4 %	49	2,2 %	2 262
Abitibi-Témiscamingue	1 139	83,6 %	105	7,7 %	60	4,4 %	59	4,3 %	1 363	1 129	83,9 %	119	8,8 %	55	4,1 %	42	3,1 %	1 345
Côte-Nord	711	78,3 %	63	6,9 %	28	3,1 %	106	11,7 %	908	726	80,9 %	48	5,4 %	26	2,9 %	97	10,8 %	897
Nord-du-Québec	516	97,2 %	6	1,1 %	3	0,6 %	6	1,1 %	531	594	97,7 %	14	2,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %	608
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	851	90,1 %	37	3,9 %	45	4,8 %	11	1,2 %	944	851	91,6 %	38	4,1 %	32	3,4 %	8	0,9 %	929
Chaudière-Appalaches	2 420	82,3 %	304	10,3 %	148	5,0 %	70	2,4 %	2 942	2 472	86,2 %	235	8,2 %	124	4,3 %	36	1,3 %	2 867
Laval	1 747	75,9 %	360	15,6 %	110	4,8 %	86	3,7 %	2 303	1 930	77,5 %	367	14,7 %	113	4,5 %	80	3,2 %	2 490
Lanaudière	2 114	80,7 %	344	13,1 %	96	3,7 %	65	2,5 %	2 619	2 282	84,1 %	310	11,4 %	81	3,0 %	41	1,5 %	2 714
Laurentides	2 470	76,2 %	470	14,5 %	144	4,4 %	159	4,9 %	3 243	2 771	81,3 %	376	11,0 %	143	4,2 %	119	3,5 %	3 409
Montérégie	6 887	80,7 %	1 055	12,4 %	378	4,4 %	212	2,5 %	8 532	7 476	83,0 %	984	10,9 %	370	4,1 %	179	2,0 %	9 009
Centre-du-Québec	1 414	85,3 %	132	8,0 %	74	4,5 %	38	2,3 %	1 658	1 433	84,9 %	140	8,3 %	67	4,0 %	48	2,8 %	1 688
Ensemble du Québec	57 477	83,4 %	6 162	8,9 %	2 866	4,2 %	2 444	3,5 %	68 949	59 590	84,5 %	6 028	8,6 %	2 710	3,8 %	2 161	3,1 %	70 489



Retour au tableau provincial

48 Consultez les fascicules régionaux pour le détail par catégorie d'employeur pour chaque région.

Réseau de la santé et des services sociaux, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017				2017-2018				Variation depuis 2013-2014	
	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	N ^{bre}	%
Bas-Saint-Laurent	1 601	19	1 620	84,2 %	1 593	24	1 617	84,4 %	1 608	22	1 630	85,1 %	1 586	18	1 604	84,6 %	1 517	12	1 529	84,4 %	-91	-5,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 349	23	2 372	87,3 %	2 344	26	2 370	87,3 %	2 336	25	2 361	87,8 %	2 327	23	2 350	87,2 %	2 314	27	2 341	87,7 %	-31	-1,3 %
Capitale-Nationale	7 703	84	7 787	85,4 %	7 718	79	7 797	85,1 %	7 750	89	7 839	85,3 %	7 759	94	7 853	85,5 %	7 736	97	7 833	85,6 %	46	0,6 %
Mauricie	2 109	30	2 139	85,7 %	2 097	33	2 130	85,4 %	2 079	30	2 109	85,9 %	2 063	27	2 090	85,7 %	2 081	28	2 109	85,6 %	-30	-1,4 %
Estrie	2 594	41	2 635	89,1 %	2 625	43	2 668	88,8 %	2 760	34	2 794	89,3 %	2 732	32	2 764	88,3 %	2 741	40	2 781	88,2 %	146	5,5 %
Montréal	19 047	216	19 263	85,5 %	19 181	205	19 386	85,6 %	19 358	219	19 577	86,0 %	19 397	224	19 621	86,1 %	19 625	252	19 877	86,3 %	614	3,2 %
Outaouais	1 805	22	1 827	84,0 %	1 845	17	1 862	84,3 %	1 874	23	1 897	85,7 %	1 873	22	1 895	85,4 %	1 912	19	1 931	85,4 %	104	5,7 %
Abitibi-Témiscamingue	1 139	10	1 149	84,3 %	1 127	13	1 140	85,1 %	1 125	18	1 143	86,7 %	1 139	16	1 155	85,8 %	1 129	16	1 145	85,1 %	-4	-0,3 %
Côte-Nord	711	13	724	79,7 %	720	10	730	79,9 %	734	11	745	82,0 %	734	13	747	82,5 %	726	15	741	82,6 %	17	2,3 %
Nord-du-Québec	516	2	518	97,6 %	542	1	543	97,5 %	571	1	572	98,5 %	590	1	591	97,8 %	594	1	595	97,9 %	77	14,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	851	8	859	91,0 %	853	8	861	91,3 %	871	7	878	92,3 %	871	8	879	92,0 %	851	8	859	92,5 %	0	0,0 %
Chaudière-Appalaches	2 420	29	2 449	83,2 %	2 369	31	2 400	83,9 %	2 412	29	2 441	84,8 %	2 433	29	2 462	86,5 %	2 472	26	2 498	87,1 %	49	2,0 %
Laval	1 747	47	1 794	77,9 %	1 801	43	1 844	79,2 %	1 895	40	1 935	80,4 %	1 922	40	1 962	79,1 %	1 930	39	1 969	79,1 %	175	9,8 %
Lanaudière	2 114	27	2 141	81,7 %	2 159	34	2 193	83,2 %	2 222	33	2 255	84,6 %	2 216	31	2 247	85,0 %	2 282	35	2 317	85,4 %	176	8,2 %
Laurentides	2 470	45	2 515	77,6 %	2 571	45	2 616	79,4 %	2 670	29	2 699	80,8 %	2 700	38	2 738	81,4 %	2 771	37	2 808	82,4 %	293	11,7 %
Montérégie	6 887	97	6 984	81,9 %	7 021	97	7 118	82,9 %	7 171	96	7 267	83,7 %	7 315	102	7 417	84,0 %	7 476	123	7 599	84,3 %	615	8,8 %
Centre-du-Québec	1 414	25	1 439	86,8 %	1 409	28	1 437	87,0 %	1 448	23	1 471	87,4 %	1 470	22	1 492	87,2 %	1 433	23	1 456	86,3 %	17	1,2 %
Ensemble du Québec	57 477	738	58 215	84,4 %	57 975	737	58 712	84,8 %	58 884	729	59 613	85,4 %	59 127	740	59 867	85,5 %	59 590	798	60 388	85,7 %	2 173	3,7 %



Retour au graphique provincial

Agence de placement ou de soins, par région de résidence⁴⁹

Région de résidence	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017				2017-2018				Variation depuis 2013-2014	
	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	Empl. princ.	Empl. sec.	Total	% de l'effectif	N ^{bre}	%
Bas-Saint-Laurent	22	11	33	1,6 %	16	12	28	1,4 %	14	10	24	1,2 %	17	9	26	1,3 %	17	7	24	1,3 %	-9	-27,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24	15	39	1,3 %	24	19	43	1,5 %	18	23	41	1,5 %	18	20	38	1,3 %	22	18	40	1,5 %	1	2,6 %
Capitale-Nationale	147	83	230	2,8 %	138	85	223	2,7 %	148	91	239	3,0 %	136	93	229	2,7 %	135	82	217	2,7 %	-13	-5,7 %
Mauricie	22	24	46	1,7 %	21	24	45	1,7 %	19	18	37	1,5 %	22	18	40	1,6 %	17	15	32	1,3 %	-14	-30,4 %
Estrie	33	18	51	1,6 %	37	20	57	1,8 %	34	18	52	1,6 %	49	17	66	1,9 %	43	21	64	2,0 %	13	25,5 %
Montréal	622	286	908	6,6 %	577	272	849	6,1 %	552	270	822	6,3 %	571	298	869	6,1 %	539	300	839	6,3 %	-69	-7,6 %
Outaouais	90	58	148	6,4 %	64	54	118	5,0 %	54	43	97	4,5 %	52	52	104	4,2 %	55	45	100	4,4 %	-48	-32,4 %
Abitibi-Témiscamingue	21	20	41	2,9 %	15	13	28	2,0 %	11	14	25	1,9 %	15	16	31	2,2 %	17	18	35	2,6 %	-6	-14,6 %
Côte-Nord	16	9	25	2,7 %	13	6	19	2,1 %	12	5	17	2,0 %	8	8	16	1,8 %	7	5	12	1,4 %	-13	-52,0 %
Nord-du-Québec ⁵⁰																						
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9	8	17	1,7 %	6	8	14	1,4 %	3	9	12	1,2 %	7	9	16	1,6 %	6	9	15	1,6 %	-2	-11,8 %
Chaudière-Appalaches	70	27	97	2,2 %	55	26	81	1,8 %	48	22	70	1,6 %	41	34	75	1,7 %	38	26	64	1,5 %	-33	-34,0 %
Laval	171	109	280	7,3 %	148	109	257	6,7 %	139	101	240	6,4 %	155	93	248	6,2 %	144	92	236	6,1 %	-44	-15,7 %
Lanaudière	196	132	328	6,7 %	175	115	290	5,8 %	136	112	248	5,2 %	131	119	250	5,0 %	131	101	232	4,8 %	-96	-29,3 %
Laurentides	207	112	319	6,3 %	172	110	282	5,5 %	143	84	227	4,6 %	143	86	229	4,3 %	119	82	201	3,9 %	-118	-37,0 %
Montérégie	416	208	624	4,6 %	331	200	531	3,9 %	312	171	483	3,7 %	298	189	487	3,5 %	289	171	460	3,4 %	-164	-26,3 %
Centre-du-Québec	16	17	33	1,7 %	15	9	24	1,2 %	12	6	18	1,0 %	15	6	21	1,1 %	17	4	21	1,1 %	-12	-36,4 %
Ensemble du Québec	2 083	1 137	3 220	4,7 %	1 808	1 085	2 893	4,2 %	1 657	999	2 656	3,8 %	1 678	1 067	2 745	3,9 %	1 600	996	2 596	3,7 %	-624	-19,4 %



Retour au graphique provincial

49 Dans cette annexe, c'est la région de résidence qui est utilisée, puisque cette donnée est plus fiable que la région du siège social de l'agence (voir « région d'emploi » dans « Collecte et traitement des données », page 8).

50 Il n'y a pas de données pour la région Nord-du-Québec, vu le petit nombre d'infirmières résidant dans cette région qui travaillent par l'intermédiaire d'une agence.

Secteur de la formation infirmière, par région de l'établissement d'enseignement

Région de l'établissement d'enseignement	2013-2014			2014-2015				2015-2016				2016-2017				2017-2018				Variation depuis 2013-2014	
	Cégep	Univ.	Total	Cégep	Univ.	Total	Variation %	Cégep	Univ.	Total	Variation %	Cégep	Univ.	Total	Variation %	Cégep	Univ.	Total	Variation %	N ^{bre}	%
Bas-Saint-Laurent	76	37	113	75	37	112	-0,9 %	78	36	114	1,8 %	78	39	117	2,6 %	75	33	108	-7,7 %	-5	-4,4 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	92	45	137	85	42	127	-7,3 %	83	41	124	-2,4 %	88	45	133	7,3 %	83	44	127	-4,5 %	-10	-7,3 %
Capitale-Nationale	232	64	296	240	69	309	4,4 %	240	71	311	0,6 %	243	65	308	-1,0 %	238	61	299	-2,9 %	3	1,0 %
Mauricie	89	58	147	94	66	160	8,8 %	92	65	157	-1,9 %	89	65	154	-1,9 %	91	71	162	5,2 %	15	10,2 %
Estrie	91	63	154	101	75	176	14,3 %	99	86	185	5,1 %	98	89	187	1,1 %	100	90	190	1,6 %	36	23,4 %
Montréal	523	192	715	519	193	712	-0,4 %	537	209	746	4,8 %	548	192	740	-0,8 %	561	198	759	2,6 %	44	6,2 %
Outaouais	56	37	93	58	40	98	5,4 %	62	41	103	5,1 %	63	42	105	1,9 %	66	44	110	4,8 %	17	18,3 %
Abitibi-Témiscamingue	46	17	63	43	17	60	-4,8 %	35	22	57	-5,0 %	39	20	59	3,5 %	39	26	65	10,2 %	2	3,2 %
Côte-Nord	24	0	24	22	0	22	-8,3 %	21	0	21	-4,5 %	23	0	23	9,5 %	25	0	25	8,7 %	1	4,2 %
Nord-du-Québec ⁵¹																					
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26	0	26	24	0	24	-7,7 %	21	0	21	-12,5 %	21	0	21	0,0 %	22	0	22	4,8 %	-4	-15,4 %
Chaudière-Appalaches	85	17	102	80	20	100	-2,0 %	82	20	102	2,0 %	80	25	105	2,9 %	74	24	98	-6,7 %	-4	-3,9 %
Laval	62	4	66	62	5	67	1,5 %	64	5	69	3,0 %	67	6	73	5,8 %	70	7	77	5,5 %	11	16,7 %
Lanaudière	62	0	62	58	0	58	-6,5 %	52	0	52	-10,3 %	48	0	48	-7,7 %	48	0	48	0,0 %	-14	-22,6 %
Laurentides	87	22	109	97	22	119	9,2 %	90	25	115	-3,4 %	97	25	122	6,1 %	102	30	132	8,2 %	23	21,1 %
Montérégie	248	40	288	250	41	291	1,0 %	243	48	291	0,0 %	242	61	303	4,1 %	242	74	316	4,3 %	28	9,7 %
Centre-du-Québec	52	0	52	56	0	56	7,7 %	60	0	60	7,1 %	51	0	51	-15,0 %	50	0	50	-2,0 %	-2	-3,8 %
Ensemble du Québec⁵²	1 845	586	2 431	1 854	613	2 467	1,5 %	1 851	661	2 512	1,8 %	1 864	665	2 529	0,7 %	1 870	695	2 565	1,4 %	134	5,5 %



Retour au graphique provincial

51 Il n'y a pas de données pour la région Nord-du-Québec, vu le petit nombre d'infirmières qui exercent dans le secteur de la formation infirmière dans cette région.

52 Les totaux ne font pas le double décompte des personnes qui ont des emplois liés à la formation infirmière dans plus d'une région.

Domaine d'activité⁵³, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014									2017-2018									Variation du n ^{bre} de gestionnaires	
	Clinique		Gestion		Enseignement		Recherche		Total ⁵⁴	Clinique		Gestion		Enseignement		Recherche		Total ⁵⁵	N ^{bre}	%
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	1 684	87,6 %	119	6,2 %	113	5,9 %	7	0,4 %	1 923	1 605	88,6 %	95	5,2 %	102	5,6 %	9	0,5 %	1 811	-24	-20,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 397	88,2 %	171	6,3 %	126	4,6 %	23	0,8 %	2 717	2 385	89,4 %	152	5,7 %	110	4,1 %	21	0,8 %	2 668	-19	-11,1 %
Capitale-Nationale	7 968	87,5 %	596	6,5 %	339	3,7 %	208	2,3 %	9 111	8 118	88,7 %	526	5,7 %	321	3,5 %	184	2,0 %	9 149	-70	-11,7 %
Mauricie	2 191	87,8 %	152	6,1 %	134	5,4 %	19	0,8 %	2 496	2 189	88,8 %	135	5,5 %	128	5,2 %	12	0,5 %	2 464	-17	-11,2 %
Estrie	2 581	87,3 %	208	7,0 %	110	3,7 %	58	2,0 %	2 957	2 787	88,4 %	197	6,2 %	121	3,8 %	48	1,5 %	3 153	-11	-5,3 %
Montréal	19 557	87,0 %	1 740	7,7 %	771	3,4 %	422	1,9 %	22 490	20 349	88,4 %	1 539	6,7 %	750	3,3 %	386	1,7 %	23 024	-201	-11,6 %
Outaouais	1 904	87,6 %	145	6,7 %	105	4,8 %	19	0,9 %	2 173	2 026	89,6 %	128	5,7 %	92	4,1 %	16	0,7 %	2 262	-17	-11,7 %
Abitibi-Témiscamingue	1 192	87,5 %	107	7,9 %	57	4,2 %	7	0,5 %	1 363	1 183	88,0 %	102	7,6 %	54	4,0 %	5	0,4 %	1 344	-5	-4,7 %
Côte-Nord	795	87,6 %	81	8,9 %	31	3,4 %	1	0,1 %	908	803	89,5 %	63	7,0 %	28	3,1 %	3	0,3 %	897	-18	-22,2 %
Nord-du-Québec	478	90,0 %	48	9,0 %	3	0,6 %	2	0,4 %	531	555	91,3 %	51	8,4 %	1	0,2 %	1	0,2 %	608	3	6,3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	822	87,1 %	73	7,7 %	45	4,8 %	4	0,4 %	944	843	90,7 %	53	5,7 %	32	3,4 %	1	0,1 %	929	-20	-27,4 %
Chaudière-Appalaches	2 549	86,6 %	218	7,4 %	150	5,1 %	25	0,8 %	2 942	2 556	89,2 %	175	6,1 %	123	4,3 %	13	0,5 %	2 867	-43	-19,7 %
Laval	1 987	86,3 %	179	7,8 %	108	4,7 %	28	1,2 %	2 302	2 181	87,6 %	168	6,7 %	112	4,5 %	29	1,2 %	2 490	-11	-6,1 %
Lanaudière	2 328	88,9 %	185	7,1 %	95	3,6 %	10	0,4 %	2 618	2 479	91,3 %	141	5,2 %	82	3,0 %	12	0,4 %	2 714	-44	-23,8 %
Laurentides	2 839	87,6 %	243	7,5 %	143	4,4 %	16	0,5 %	3 241	3 071	90,1 %	179	5,3 %	145	4,3 %	13	0,4 %	3 408	-64	-26,3 %
Montérégie	7 437	87,2 %	655	7,7 %	380	4,5 %	59	0,7 %	8 531	8 021	89,0 %	572	6,3 %	365	4,1 %	50	0,6 %	9 008	-83	-12,7 %
Centre-du-Québec	1 468	88,5 %	103	6,2 %	77	4,6 %	10	0,6 %	1 658	1 512	89,6 %	99	5,9 %	68	4,0 %	8	0,5 %	1 687	-4	-3,9 %
Ensemble du Québec	60 177	87,3 %	5 023	7,3 %	2 787	4,0 %	918	1,3 %	68 905	62 663	88,9 %	4 375	6,2 %	2 634	3,7 %	811	1,2 %	70 483	-648	-12,9 %



Retour au tableau provincial

53 Consultez les fascicules régionaux pour le détail par fonction principale pour chaque région.

54 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 44).

55 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 6).

Domaine de pratique⁵⁶, par région de l'employeur

Région de l'employeur	2013-2014									2017-2018									Variation en soins de première ligne	
	Santé physique/ clientèles part.		Soins critiques		Soins de première ligne		Autres		Total ⁵⁷	Santé physique/ clientèles part.		Soins critiques		Soins de première ligne		Autres		Total ⁵⁸	N ^{bre}	%
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%			
Bas-Saint-Laurent	882	45,9 %	262	13,6 %	377	19,6 %	402	20,9 %	1 923	803	44,3 %	257	14,2 %	392	21,6 %	359	19,8 %	1 811	15	4,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 212	44,6 %	346	12,7 %	537	19,8 %	621	22,9 %	2 716	1 175	44,0 %	373	14,0 %	533	20,0 %	587	22,0 %	2 668	-4	-0,7 %
Capitale-Nationale	4 712	51,7 %	1 343	14,7 %	1 351	14,8 %	1 704	18,7 %	9 110	4 744	51,9 %	1 355	14,8 %	1 476	16,1 %	1 574	17,2 %	9 149	125	9,3 %
Mauricie	1 179	47,2 %	365	14,6 %	464	18,6 %	488	19,6 %	2 496	1 148	46,6 %	338	13,7 %	511	20,7 %	467	19,0 %	2 464	47	10,1 %
Estrie	1 521	51,5 %	458	15,5 %	525	17,8 %	452	15,3 %	2 956	1 630	51,7 %	481	15,3 %	554	17,6 %	488	15,5 %	3 153	29	5,5 %
Montréal	12 641	56,2 %	3 298	14,7 %	3 238	14,4 %	3 306	14,7 %	22 483	12 790	55,5 %	3 615	15,7 %	3 422	14,9 %	3 199	13,9 %	23 026	184	5,7 %
Outaouais	1 012	46,6 %	322	14,8 %	474	21,8 %	363	16,7 %	2 171	1 089	48,1 %	317	14,0 %	498	22,0 %	358	15,8 %	2 262	24	5,1 %
Abitibi-Témiscamingue	577	42,3 %	178	13,1 %	294	21,6 %	314	23,0 %	1 363	534	39,7 %	180	13,4 %	322	23,9 %	309	23,0 %	1 345	28	9,5 %
Côte-Nord	307	33,8 %	121	13,3 %	228	25,1 %	252	27,8 %	908	308	34,3 %	119	13,3 %	224	25,0 %	246	27,4 %	897	-4	-1,8 %
Nord-du-Québec	65	12,2 %	43	8,1 %	198	37,3 %	225	42,4 %	531	101	16,6 %	42	6,9 %	217	35,7 %	248	40,8 %	608	19	9,6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	377	39,9 %	159	16,8 %	180	19,1 %	228	24,2 %	944	339	36,5 %	161	17,3 %	187	20,1 %	242	26,0 %	929	7	3,9 %
Chaudière-Appalaches	1 273	43,3 %	342	11,6 %	621	21,1 %	705	24,0 %	2 941	1 270	44,3 %	348	12,1 %	651	22,7 %	598	20,9 %	2 867	30	4,8 %
Laval	1 176	51,1 %	250	10,9 %	506	22,0 %	370	16,1 %	2 302	1 311	52,7 %	256	10,3 %	524	21,0 %	399	16,0 %	2 490	18	3,6 %
Lanaudière	1 208	46,2 %	379	14,5 %	589	22,5 %	439	16,8 %	2 615	1 273	46,9 %	386	14,2 %	642	23,7 %	413	15,2 %	2 714	53	9,0 %
Laurentides	1 494	46,1 %	426	13,1 %	747	23,0 %	574	17,7 %	3 241	1 624	47,6 %	477	14,0 %	745	21,9 %	563	16,5 %	3 409	-2	-0,3 %
Montérégie	4 145	48,6 %	1 027	12,0 %	1 848	21,7 %	1 510	17,7 %	8 530	4 426	49,1 %	1 087	12,1 %	2 017	22,4 %	1 479	16,4 %	9 009	169	9,1 %
Centre-du-Québec	768	46,3 %	227	13,7 %	375	22,6 %	288	17,4 %	1 658	798	47,3 %	200	11,8 %	413	24,5 %	277	16,4 %	1 688	38	10,1 %
Ensemble du Québec	34 549	50,2 %	9 546	13,9 %	12 552	18,2 %	12 241	17,8 %	68 888	35 363	50,2 %	9 992	14,2 %	13 328	18,9 %	11 806	16,7 %	70 489	776	6,2 %



Retour au tableau provincial

56 Consultez les fascicules régionaux pour le détail par domaine de pratique spécifique pour chaque région.

57 Le total ne comprend pas les non-répondants (n = 61).

58 Tous les membres ont indiqué leur domaine de pratique en 2017-2018.